31e Année. — N° 14 — Jeudi 6 avril 1882.

MESSAGER DE TAHITI

Journal officiel des Établissements français de l'Océanie

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS A 3 HEURES DU SOIR

Matahiti 31. — N° 14. **TE VEA NO TAHITI** Mahana maha 6 eperera 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT *(payable d'avance)*

Un an	48 fr.
Six mois	40 »
Trois mois	6 »
Un numéro : 50 centimes.	

Pour les **Abonnements** et les **Annonces**, s'adresser

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES *(au comptant)*.

Les 20 premières lignes	50 c. la ligne.
Au-dessus de 20 lignes	25 id.

Les annonces remarquées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE. — Décisions : fixant à nouveau la ration de taffa ; — autorisant M. A. Goupil à accepter et à exercer provisoirement les fonctions de consul du Chili. — Nomination. — Approbation d'élections. — Avis administratifs. — Liste des électeurs pour la nomination des assesseurs près le tribunal de commerce. — Mouvement de la navigation et du commerce pendant l'année 1880.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Réception à l'hôtel du gouvernement. — La grande tranchée du canal interocéanique. — Bulletin télégraphique. — Les survivants de la *Jeannette*. — Informations. — Bibliographie. — Mouvement commercial. — Mouvements du port. — Liste des lettres tombées en rebut. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE LITTÉRAIRE. — Philippe Messaros ou le dévouement d'un fils *(suite)*.

PARTIE OFFICIELLE

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu l'arrêté du 29 septembre 1881 portant fixation de la ration militaire ;

Vu l'avis motivé des chefs des corps de troupes en garnison dans les Établissements français de l'Océanie ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur,

DÉCIDE :

La ration de taffa allouée aux militaires des corps de troupes en garnison dans les Établissements français de l'Océanie est fixée à *quatre centilitres* par jour et par homme. La délivrance de cette ration sera faite durant toute l'année.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, pour avoir son effet à compter du 1er avril 1882.

Papeete, le 28 mars 1882.

F. DES ESSARTS.

Par le Gouverneur :
L'Ordonnateur,
GARRIÉ.

Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu la nomination faite, le 23 janvier dernier, par S. Exc. Domingo Santa Maria, président de la République du Chili, de M. A. Goupil comme consul de cette République, laquelle nomination nous a été présentée en original et dont traduction conforme nous a été fournie ;

Vu la demande que nous a faite M. A. Goupil d'être investi provisoirement de l'exercice de ces fonctions jusqu'à réception de son exequatur,

DÉCIDE :

Art. 1er. M. A. Goupil, citoyen français, est autorisé à accepter et à exercer provisoirement les fonctions de consul du Chili jusqu'à réception de l'exequatur du gouvernement français.

Art. 2. La présente décision sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Messager* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Papeete, le 31 mars 1882.

F. DES ESSARTS.

Par décision de M. le Gouverneur des Établissements français de l'Océanie en date du 4 avril 1882 ont été approuvées les élections des conseillers de district dont les noms suivent :

District de Teaharoa.

Conseiller suppléant :

Hei a Tutuiru,

en remplacement de Temauriora a Temauriora, décédé.

District d'Afareaitu.

Conseillers titulaires :

Tiaoao a Teauna,
Manea a Tiahani,

en remplacement de Mare a Taahirai et Teuinatua a Atamu, révoqués pour condamnation.

Conseillers suppléants :

Tetuanoi a Perera,
Teamo a Mihuara,

en remplacement de Metuaore a Poherui et Tehaamaua a Teriimearau, révoqués pour condamnation.

Te mataeinaa ra o Teaharoa.

Toopae mono :

Hei a Tuturu,

ei mono ia ia Temauriora a Temauriora, i pohe hanei.

Te mataeinaa ra o Afareaitu.

Toopae matamua :

Tiaoao a Teauna,
Manea a Tiahani,

ei mono ia Mare a Taahirai e Teuinatua a Atamu, tei faaore hia no te faautua raa hia.

Toopae mono :

Tetuanoi a Perera,
Teamo a Mihuara,

ei mono ia Metuaore a Poherui e o Tehaamana a Teriimearau, tei faore hia no te faautua raa hia.

Mai te au i te faataa raa a te Tavana rahi no te mau haapao raa farani Oceania no te 4 no eperera 1882 ua haamana hia te mau maiti raa i te mau toopae o na mataeinaa no ratou te mau toa i faaite hia i muri nei :

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR

Service postal.

Le public est informé que le poids des échantillons susceptibles d'être confiés à la poste a été élevé de 300 à 350 grammes, et que leurs dimensions sur chaque face ont été portées de 25 à 30 centimètres, sous la réserve expresse du maintien de l'exclusion de l'or ou de l'argent monnayé, des bijoux ou objets précieux et des articles passibles des droits de douane.

Élections à la Chambre de commerce.

MM. les électeurs français et étrangers appelés à nommer les membres de la chambre de commerce sont convoqués pour le lundi 24 avril courant à l'effet de procéder à l'élection de deux membres français, d'un membre français suppléant et de deux membres étrangers.

Les membres français à remplacer sont :

MM. Hamelin, membre titulaire sortant, désigné par le sort ;
Ager, membre démissionnaire ;
Ribollet, membre suppléant sortant, désigné par le sort.

Les membres étrangers au remplacement desquels il y a lieu de pourvoir sont :

MM. Meuel, membre titulaire sortant, désigné par le sort ;
Johnston, membre titulaire déclaré démissionnaire par la chambre de commerce.

Tous les membres susnommés sont rééligibles.

Pour être valable, chaque bulletin de vote ne devra pas, en con-

Archives PF-Messager-06/04/1882

sera exercé, être revêtu de plus de trois noms pour les Français et de plus de deux noms en ce qui concerne les étrangers.

Le scrutin sera ouvert de 9 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, au bureau de l'état civil, au rez-de-chaussée, salle de la bibliothèque.

3-1

LISTE DÉFINITIVE DES ELECTEURS

Pour la nomination de douze candidats appelés à remplir les fonctions d'assesseurs près le tribunal de commerce de Papeete, publiée en conformité des prescriptions de l'arrêté du 11 octobre 1880.

Noms et prénoms	Genre de commerce ou d'industrie	Lieux de résidence	Observations
Alexandre	Débitant	Papeete	Depuis plusieurs années.
Arnaud, Charles	Copropriétaire de gazette faisant du commerce à bord	Id.	Du 5 mars 1881.
Artigues, Baptiste	Débitant	Id.	Depuis plusieurs années.
Atger, Jean-Louis	Id.	Id.	Id.
Atger, Leon	Boulanger	Id.	Id.
Auch, Georges	Débitant	Taravao	Id.
auderoeud, Jean	Restaurateur	Papeete	Id.
Bertrand, Gervais	Capitaine de gabotte faisant du commerce à bord	Id.	Id.
Blanchard, Louis	Entrepreneur de transports	Id.	Id.
Bulliard, Joseph	Débitant	Id.	Id.
Cardella, François	Pharmacien	Id.	Id.
Carron, Etienne	Id.	Id.	Id.
Chanvin, Prosper	Brasseur	Id.	Id.
Cognet, Joseph-Toussaint	Débitant	Punaauia	Id.
Creugnet, Emile	Horloger	Papeete	Id.
Drollet, Stanislas	Marchand de 2e classe	Id.	Id.
Ganem, Désiré	Débitant	Id.	Id.
Gendin, Claude	Id.	Arue	Id.
Granget, Charles	Boucher	Papeete	Id.
Gourmac, Jean	Marchand de 1re classe	Papeuriri	Id.
Grétot	Capitaine de gabotte faisant du commerce à bord	Papeete	Id.
Guillous, Victor	Charpentier	Id.	Id.
Hamelin, Ferdinand	Marchand de 3e classe	Id.	Id.
Henschmann, Charles	Marchand de 1re classe	Fuaa	Id.
Henry, dit Tamaihau	Boulanger	Hitiaa	Id.
Huet, Jean-Nicolas	Menuisier	Papeete	Id.
Huriaau o Baumann	Calfeutrer	Papara	Id.
Jehan, Victor	Id.	Papeete	Id.
Jaase, Leon	Tapissier	Id.	Du 1er janvier 1881.
Keck, François	Restaurateur	Id.	Depuis plusieurs années.
Labarraque, Joseph	Négociant de 2e classe	Id.	Id.
Lambert, Maurice	Copropriétaire de transports	Id.	Id.
Lamotte, Louis	Débitant	Id.	Id.
Langonnaise, Hégésippe	Marchand de 3e classe	Tautuu	Id.
Lantieres, Claudius	Peintre	Papeete	Id.
Lebouclier, Calixte	Menuisier	Id.	Id.
Le Gall	Fougeres	Id.	Id.
Lehartel, Armand	Marchand de 1re classe	Papara	Id.
Lemoilli, Jean-Marie	Boulanger	Papeete	Id.
Lucas, Jean-Louis	Marchand de 1re classe	Taravao	Id.
Maturale, Pierre	Négociant de 2e classe	Papeete	Id.
Martin, Louis	Négociant de 1re classe	Id.	Id.
Martinet, Jean	Débitant	Arue	Id.
Pater, Jules-Laurent	Id.	Tautuu	Id.
Perez, Joseph	Menuisier	Papeete	Id.
Raoul, Victor	Négociant de 2e classe	Id.	Id.
Renaud, François	Boucher	Id.	Id.
Ribolet	Bourrelier	Id.	Id.
Robin	Id.	Taaone	Id.
Roulleaux, Hippolyte	Entrepreneur de transports	Papeete	Id.
Thiriaut, Joseph	Boulanger	Papara	Id.
Tuia a Tuatua	Imprimeur	Papeete	Id.
Vernandier	Maçon	Id.	Id.
Virnot, Charles	Imprimeur	Id.	3-1

Départ du courrier.

Le brig-goélette *Tahiti* partira mercredi prochain, 12 du courant, pour transporter la correspondance à San Francisco.

Les sacs seront fermés le même jour à 8 heures du matin.

L'Administration porte à la connaissance des intéressés qu'un concours public pour des emplois d'instituteur dans les districts aura lieu à Papeete le lundi 8 mai prochain.

Les personnes qui désireraient prendre part à ce concours sont invitées à adresser leurs demandes, accompagnées de leur acte de naissance ou des pièces en tenant lieu, à la Direction de l'Intérieur, où elles seront reçues jusqu'au samedi 6 mai.

Pour le programme des examens :

Te faaite atu nei te Hau i te tauiu toa e au ra e e rave hia te tau tatau rau no te toroa tromotua haapii tamarii no roto i te mau mateinaa i Papeete nei i te mounire to 8 no ore i mua nei.

Te feia toa i hinaaro e e haere mai i teua tatau rau ra e papai mai ia i ta ratou mau parau mai ra mai te amui atoa mai i ta ratou mau parau faaau rau, e aore ra i ta ratou mau parau i riro ei parau no te faaau rau.

No te huru o te mau parau e ui hia ra, e hio mai ho ia i te faaue rau no te 30 no tiunu 1880.

Voir l'arrêté du 30 juin 1880 publié au *Messager* du 9 juillet de la même année.

i faaite hia na roto i te *Vea* no te 9 no tiurai no taua matahiti ra. 10-5

Service des Contributions.

Mouvement général de la navigation et du commerce de la colonie pendant l'année 1880.

(V. SUPPLÉMENT, p. 123-130.)

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 6 avril 1882.

Le Gouverneur recevra mercredi 12 avril, à 8 h. 1/2 du soir, en son hôtel, quai du Commerce.

La grande tranchée du canal interocéanique.

L'INAUGURATION.

On lit dans le *Panama-Canal* du 26 janvier :

Le 24 a eu lieu à Empérador la cérémonie d'ouverture de la grande tranchée qui doit traverser le massif faisant de la Culebra.

De nombreuses invitations avaient été faites, auxquelles avait répondu une grande affluence de spectateurs qui, désireux d'assister à cette fête du travail, remplissaient la gare dès six heures du matin pour prendre le train de Colon, auquel la compagnie du canal avait fait ajouter trois wagons pour le transport des invités.

Parmi ceux-ci, citons : le président de l'Etat, l'évêque, le général Reinales, le chef d'état-major général de la division entouré de ses officiers, les états-majors des deux frégates anglaises qui sont actuellement en rade, les représentants de la presse locale, les notabilités commerciales, financières et politiques de notre ville, les officiers de la garnison, le personnel de la compagnie Panama Railroad, celui du canal, ce dernier au grand complet, et enfin la musique du bataillon de sapeurs et un piquet de troupes.

L'affluence était si considérable qu'au dernier moment il a été nécessaire de mettre un wagon de plus pour pouvoir transporter tout le monde.

A sept heures partait le train qui, une heure après, déposait tout ce monde à Empérador.

Un magnifique coup d'œil attendait les visiteurs : les bâtiments et les chantiers de la compagnie avaient été pavoisés et ornés avec un goût exquis par les soins de MM. Jacquemin, chef de section, Mercier et les agents de la section. Le cortège se forma à la descente du train, et l'on se mit immédiatement en route pour aller visiter le chantier situé derrière la colline à laquelle est adossée la section.

La MM. Reclus et Dausatz expliquaient à leurs invités que la cuvette qu'ils voyaient était située dans le plan vertical de l'axe du canal, menant à la tranchée s'ouvrant par étages successifs où l'on établissait des voies de service pour l'enlèvement des matériaux extraits, etc., etc., et enfin toutes les opérations auxquelles donnera lieu le percement du massif; ils faisaient remarquer le piquetage indiquant l'axe du canal, lequel est placé au milieu de la grande trocha qui a trois cents mètres de largeur environ et qui vient d'être faite en quelques jours entre Paraiso et Matachin, par un intelligent et actif entrepreneur, M. Muracciali. A 11 heures on faisait sauter les mines préparées et l'on revenait à la maison de la section, où toute l'assistance se réunissait autour d'une table pour boire un verre de champagne.

M. Reclus remerciait en quelques paroles ses invités d'avoir bien voulu venir assister à cette fête du travail ; il constatait que les travaux étaient ouverts dès ce moment, que la période des études était virtuellement achevée, et que le percement était, à vraiment parler, commencé dès ce jour. Bref, il portait la santé de plusieurs personnes ou corporations présentes, la santé de M. de Lesseps, et buvait à la Colombie et à l'Etat de Panama, qui avaient donné une si belle, si complète et si cordiale hospitalité à l'œuvre et à ceux qui étaient chargés de l'exécuter. Les nombreux et unanimes applaudissements qui accueillaient ses paroles ont dû montrer à l'éminent directeur de la Compagnie que toutes les personnes présentes s'associaient à sa pensée.

M. Cervas, président de l'Etat de Panama, répondit en quelques paroles à celles prononcées par M. Reclus, et enfin, après plusieurs

Archives PF-Messager-06/04/1882

toasts aussi chaleureux qu'applaudis, l'on reprenait le chemin de la gare pour rentrer à Panama par le train du P. R. R., que M. Woods, avec son obligeance habituelle, avait fait arrêter pendant une heure pour permettre à tout le monde de visiter Panama.

Au moment où l'on allait monter dans le train à la gare arrivait également de Colon une locomotive de la Compagnie du Canal, conduite par l'ingénieur Bazy, chef des travaux de Colon, lequel avait tenu à honneur de venir présenter la première machine afin de montrer que pendant qu'à Emperador on ouvrait les travaux de terrassements, à Colon on avait préparé et monté le matériel qui doit contribuer à mener rapidement ces terrassements—heureuse coïncidence qui montrait aux personnes présentes combien, d'un bout de la ligne à l'autre, l'action est bien combinée et la pensée des chefs exactement traduite et interprétée, combien enfin l'accord est parfait et la machine bien montée, puisque les rouages en fonctionnent avec un ensemble aussi parfait.

A midi et demi, le train rentrait en gare à Panama et déposait tous les voyageurs, qui se séparaient en se donnant rendez-vous au bal.

Avant le bal, à 7 heures et demie, une table d'une quarantaine de couverts réunissait autour de M. Dauzats les principaux agents de la Compagnie. Ce dîner, tout de famille en quelque sorte, s'acheva à huit heures et demie précises.

Au dessert, M. Dauzats, dans un langage aussi pittoresque par sa forme enjouée que profond par sa portée, retraçait en quelques mots les immenses résultats obtenus dans cette année qui venait de s'écouler si rapidement; prodiguant les éloges, remerciant tout le monde, il disait que de Paris l'administration veillait avec sollicitude sur la famille de l'isthme, annonçait la prochaine arrivée d'un des entrepreneurs du canal, M. Hersent, et enfin terminait en buvant à tous ses convives, qu'il remerciait d'avoir accepté son invitation.

M. Reclus lui répondait immédiatement, et rappelant dans des termes émus et choisis les immenses services rendus par M. Dauzats à la cause du canal, il retraçait successivement les travaux de M. Dauzats au congrès international, le chaud plaidoyer qui achevait de gagner à la cause du canal de Panama les suffrages de ceux qui résistaient encore, ceux auxquels il s'était livré au sein de la commission venue l'année dernière dans l'isthme avec M. de Lesseps, et enfin ceux qu'il a rendus à la Compagnie en sa qualité d'ingénieur-conseil.

Les chaleureux et unanimes applaudissements qui accueillirent les paroles de M. Reclus ont dû montrer à M. Dauzats combien tous s'associaient à la pensée de l'agent supérieur de la Compagnie.

Plusieurs autres toasts furent portés par différents convives.

La salle de bal, fort élégamment décorée, spacieuse et fraîche, les illuminations de la route qui conduit à l'emplacement où s'élèvent tous peu les bâtiments du grand hôpital central, font le plus grand honneur à MM. Verbrugghe, Natanson, Sempé et Percepied, les organisateurs qui ont su en quelques jours faire sortir toutes ces installations de terre.

Le beau sexe de Panama avait répondu aux invitations lancées par la Compagnie, et ses plus jolies représentantes étaient venues égayer la fête, qui ne se terminait qu'à une heure très-avancée de la nuit.

Nous ne saurions trop insister sur l'immense portée morale de la journée dont nous venons de rendre compte.

La date du 21 janvier marque un point important de l'histoire de l'isthme et de la grande œuvre à laquelle nous assistons.

Désormais, plus de doutes, le canal est commencé, la tranchée est là qui montre à tous le point où dans quelques années passeront les navires portant le commerce du monde; l'axe du canal n'existe plus seulement sur le papier, il est tracé sur le terrain; dans quelques jours on attaquera également la tranchée sur un autre point, les excavateurs qui sont prêts commenceront leur travail, les dragues fonctionneront à Colon, et l'année prochaine Gatun sera en communication avec la mer.

Les dernières lettres reçues de Panama indiquent une reprise des travaux sur tout le parcours de la ligne du Canal, où règne une activité extraordinaire. M. A. Slaven, l'un des associés de la maison Huerne et Cie, de cette ville, qui est parti dernièrement pour Panama afin de prendre des mesures pour l'exécution immédiate des contrats signés avec la compagnie du Canal, écrit à son frère, à San Francisco, une longue lettre où il lui fait part des travaux gigantesques qui s'opèrent sur le sommet des montagnes, que l'on abat comme par enchantement à l'aide de formidables explosions de poudre.

On emploie en ce moment de deux à trois mille travailleurs sur le parcours de la ligne, et MM. Huerne, Slaven et Cie en emploient cent cinquante pour leur part. Ils n'ont pas encore perdu un seul homme et déclarent que les rapports de morts fréquentes par la fièvre paludéenne ont été grandement exagérés.

Le steamer *City of Rio Janeiro* a emporté dernièrement de San Francisco des quantités considérables de bois de construction, machines et approvisionnements de toutes sortes. D'autres expéditions semblables vont avoir lieu incessamment par le grand steamer *City of Peking*, que la Compagnie de la Malle du Pacifique a mis à la disposition de MM. Huerne, Slaven et Cie. *(Courrier de S. Fr.)*

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

Dépêches extraites du *Courrier de San Francisco*.

ALLEMAGNE.

Berlin, 8 février. — Au cours de la séance du Landstag, MM. Schorlemer et Windthorst ont demandé aujourd'hui l'abrogation des lois de Mai. Ils ont déclaré que les catholiques se soumettraient sans hésitation aucune à tout arrangement que le gouvernement voudrait conclure avec eux.

Berlin, 9 février. — Il semblerait qu'une grande partie de la presse allemande ait reçu l'ordre de porter son attention sur l'attitude prise par les Russes à l'égard des provinces des Balkans.

Berlin, 18 février. — Le projet de loi ecclésiastique sera lu aujourd'hui pour la première fois devant le Parlement. Ce nouveau projet, entièrement remanié par la commission, repousse presque toutes les mesures proposées par le gouvernement.

NOUVELLES DIVERSES.

Londres, 6 février. — Les meetings tenus la semaine dernière par les deux compagnies rivales qui se sont formées dans le but de percer chacune un tunnel sous la Manche, ainsi que l'article de l'amiral Dunsaly qui vient de paraître dans le *Nineteenth Century*, attirent l'attention des Anglais. Autrefois le gros de la population doutait de la possibilité d'une pareille entreprise. Aujourd'hui, découvrant l'existence de deux compagnies sérieuses, les Anglais commencent à s'en inquiéter au point de vue de la défense militaire de leur territoire. De toute part on assure qu'il se forme des comités dans le but de s'opposer à l'exécution du travail. Cependant on dit aussi que tous les membres du cabinet, à l'exception de M. Bright, peut-être aussi de M. Chamberlain, sont favorables au projet.

Londres, 9 février. — *Times* donne à entendre que les États-Unis devraient inviter toutes les puissances maritimes à accepter les stipulations de neutralité concernant les communications interocéaniques dont fait mention le traité de Clayton-Bulwer, conclu entre l'Angleterre et les États-Unis. Ce journal ajoute que la population américaine accueillerait favorablement une pareille démarche.

New-York, 9 février. — On lit dans une dépêche de Madrid adressée au *Herald* : « Plusieurs centaines de compositeurs, appartenant aux principaux journaux de la capitale, se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de salaire. Huit journaux ont cessé de paraître. D'autres n'impriment qu'une demi-feuille. »

Madrid, 9 février. — Plusieurs compositeurs, soupçonnés d'encourager à la grève d'autres industries, ont été arrêtés. Le gouvernement a mis à la disposition des journaux le personnel de l'imprimerie royale.

Londres, 10 février. — La récolte du café est compromise dans l'île de Ceylan. Elle ne s'élèvera pas au-dessus de 2,500,000 livres sterling contre 6,500,000 obtenues l'année dernière.

Saint-Pétersbourg, 19 février. — On dit que l'archevêque de Moscou, personnage très-influent à la cour de Russie, vient d'écrire au czar. Il l'engage à quitter sa retraite, laquelle pourrait faire croire à un manque de fermeté, ce qui serait en contradiction avec les traditions nationales. L'éloignement de l'empereur, ajoute l'archevêque, romprait l'union qui n'a cessé d'exister entre lui et son peuple, et finalement les Russes s'habitueraient à se passer de leurs souverains.

Londres, 19 février. — On lit dans une dépêche de Buenos-Ayres, datée du 24 janvier : « Le colonel Mas, à la tête de 600 hommes de l'armée péruvienne, a pillé la ville de Pisco. Un million de pipes de vin leur ont été distribuées. Ils ont ensuite brûlé les maisons et massacré les habitants. Quatre cents étrangers avaient tenté de résister, mais ils ont été dispersés. Trois cents d'entre eux furent tués, y compris le consul de France. Le nombre total des victimes peut être évalué à mille. On dit que depuis cette affaire, le colonel Mas

Archives PF-Messager-06/04/1882

Archives PF-Messager-06/04/1882

mort été fusillé sur l'ordre de Garcia, commandant des troupes de Cabrera. »

Washington, 28 février. — Les sénateurs des Etats du Pacifique se pressent à hâter la discussion du projet de loi anti-chinois. Ils assurent que mille à quinze cents Chinois débarquent journellement à San-Francisco, et que la population de la côte du Pacifique est unanime pour demander qu'il soit apporté une restriction à l'immigration chinoise.

Les survivants de la *Jeannette*.

Le lieutenant Danenhauer télégraphie d'Irkoutsk, en date du 31 janvier, *via* New-York, 1er février :

« On croit avoir découvert les traces du passage du commandant De Long, avec ses compagnons, sur la rive occidentale de la rivière Lena. L'ingénieur Melville et plusieurs officiers russes sont partis dans cette direction. De mon côté, j'agis d'après les ordres qui m'ont été donnés pour m'enquérir des faits. L'embarcation montée par le lieutenant Chipp et ses hommes n'a pas été vue depuis le mois de septembre. On suppose qu'un coup de vent les aura éloignés des côtes. Si l'on n'a pas de leurs nouvelles avant le printemps, j'affrèterai un steamer pour aller explorer la côte entre les rivières Ononock et Katinca.

« La *Jeannette* s'est trouvée prise dans les glaces aux environs de Herald Island, le 6 septembre 1879. L'avant du navire avait été sérieusement endommagé et, à partir du 1er janvier 1880, nous n'avons cessé de faire jouer les pompes durant dix-huit mois. Ce malheureux navire, après avoir dérivé au nord-ouest pendant vingt-et-un mois, a fini par être entièrement broyé par les blocs de glaces et a sombré le 12 juin 1881, par 76° 15' latitude nord et 156° 20' longitude est.

« Nous avons dû tous opérer notre retraite sur la glace jusqu'aux îles de la Nouvelle-Sibérie, et de là en bateau jusqu'à l'embouchure de la Lena. Comme j'avais presque perdu la vue, le capitaine De Long avait confié le commandement de mon embarcation à l'ingénieur Melville. Dès notre arrivée, les Russes nous ont offert une cordiale hospitalité. Nous n'avons qu'à nous louer de leur bienveillant accueil. Avec leur précieux et intelligent concours, nous ferons tout ce qu'il est possible de faire pour tâcher de découvrir les traces de nos malheureux compagnons d'infortune.

« John W. Danenhauer. »

Un câblegramme de Paris au *Herald* de New-York, en date du 2 février, rapporte qu'on a reçu ce jour même, du lieutenant Danenhauer à Irkoutsk, l'importante dépêche suivante :

« Nos trois chaloupes avaient quitté Semiowsky Island, le 12 septembre au matin, en route pour Barkinat, 95 milles de distance. Nous pûmes sortir des glaces vers midi. Une violente bourrasque étant survenue, les embarcations se sont dispersées. Pendant la nuit suivante, le bateau monté par le capitaine, se trouvant plus chargé que les autres, perdit voiles et mât. Nous touchâmes terre dans la soirée du 17, et le bateau fut abandonné à environ 2 milles de la côte, à un endroit où l'eau était peu profonde. Après avoir marché à l'aventure, nous avons fini par atteindre un village abandonné pour le moment et connu sous le nom de Sapago. Nous avions sauvé le journal de navigation. Le 19 septembre, nous nous dirigeâmes vers le sud. Le dernier memorandum du lieutenant De Long que nous avons trouvé était conçu en ces termes :

« Samedi, 1er octobre 1881. — Quatorze des officiers et matelots de la *Jeannette* ont atteint cette butte le mercredi 28 septembre et, après y être restés deux jours en attendant que la rivière soit gelée, ils partent ce matin en se disposant à traverser la Lena pour atteindre la rive occidentale dans l'espoir d'y rencontrer quelque établissement russe. Nous avons encore des provisions pour deux jours, mais ayant été assez heureux jusqu'ici pour trouver du gibier en cas de besoin urgent, nous n'avons aucune crainte d'être affamés. Tous nos hommes se portent bien, à l'exception de Hans Erikson, auquel il a fallu amputer deux doigts de pied gelés.

« George W. De Long. »

« On a retrouvé trois autres memorandums. Erikson est mort le 7 octobre. La petite troupe était plongée dans la détresse par manque de nourriture. Noros et Nindemann ont été envoyés à la découverte le 9 octobre. Ils ont marché pendant quinze jours dans une direction sud et ont été trouvés mourants de faim, le 24 octobre, par trois indigènes qui les ont emmenés dans leur village. Ils ne pouvaient pas se faire comprendre autrement que par signes. Nous avons eu de leurs nouvelles le 29 octobre. On a commencé aussitôt les recherches et l'on a pu découvrir la trace du passage de la petite troupe sur la rive occidentale de la Lena. Les naturels ayant refusé de nous accompagner plus loin, il a fallu s'en retourner à Collenga le 26 novembre, afin d'obtenir l'assistance de l'autorité russe. Un grand nombre d'hommes sont partis dans toutes les directions pour continuer les recherches ; ils doivent se servir du pic pour fouiller la terre qui est recouverte d'une épaisse couche de neige. Les Russes font tout leur possible en pareil cas et ne négligent rien de ce qui est praticable.

« John Danenhauer. »

Tunnel sous les Pyrénées.

L'idée d'un projet grandiose vient de naître en Espagne. Il ne s'agit de rien moins que de percer les Pyrénées, pour supprimer l'obstacle que ces montagnes opposent aux relations entre l'Espagne et la France. Le 14 octobre, le roi Alphonse a signé à ce sujet un projet de loi qui doit être présenté aux Cortès. Le ministère y demande de pleins pouvoirs pour les négociations à entreprendre avec le gouvernement français.

L'Espagne a l'intention de prolonger le chemin de fer de Huesca par Ayerbe, Caldearenas, Jaca et Canfranc jusqu'à la frontière française, et de percer les Pyrénées dans les environs du col de Somport. La ligne conduirait en France à Oloron, par la vallée de Gave. Les frais de percement du tunnel seraient supportés également par les deux pays. On estime que le nouveau tunnel raccourcirait de 100 kilomètres la distance de Paris à Madrid.

Le tunnel serait percé presque à mi-chemin entre les deux mers à l'est et à l'ouest. Il relierait naturellement le chemin de fer déjà construit au nord jusqu'à Saint-Girons à celui qui va à Lerida au sud. Les deux lignes ainsi reliées remonteraient la vallée de la petite rivière de Salat du côté de la France, jusqu'à quelques kilomètres de la source de la Noguerra en Espagne. Le chemin de fer de Saint-Martory à Saint-Girons suit déjà, sur un parcours de plusieurs kilomètres, le cours de la Salat, et une prolongation d'environ 20 kilomètres porterait le chemin jusque près de la source de cette rivière sur le versant septentrional des Pyrénées. *(Echange.)*

Chiffres curieux.

Dans la conversation, nous jonglons volontiers avec les millions, voire avec les milliards, sans nous rendre un compte bien éxact du poids et du volume de ces sommes fabuleuses, même en billets de banque de 1,000 francs. Dans un pays où l'on voit se former des sociétés au capital de 100 millions et au-dessus, où l'on entend parler de budgets de 2 ou 3 milliards, il est assez naturel qu'on se familiarise avec ces sommes énormes. Il est donc intéressant de savoir ce que pèsent et mesurent ces milliards dont nous sommes si prodigues... dans la conversation, et que nous ne pourrions même pas traîner sur une voiture. Quant au volume, nous ne nous en faisons pas une idée.

Ainsi le budget actuel de la France est, je crois, de 3 milliards. S'il fallait réunir cette somme en billets de banque de 1,000 francs, posés à plat les uns sur les autres, en admettant qu'on se mit au bord de la Seine, au pied du mont Valérien, on construirait une colonne en papier de soie dépassant de plus de 160 mètres les bâtiments du fort ; en d'autres termes, 3 milliards en billets de banque de 1,000 francs feraient une lisse de *trois cents mètres* de hauteur.

Quant au poids, ce monument en papier ne pèserait pas moins de 4,932 kilogrammes. Si on veut décomposer on trouve, en effet, qu'une lisse de mille billets de 1,000 francs, représentant la somme de 1 million, pèse 1 kilogr. 644 gr. et mesure 10 centimètres de hauteur.

Le calcul est donc simple, et si on veut contrôler les chiffres ci-dessus il suffit de peser et mesurer une lisse de dix billets de banque de 1,000 francs ; c'est une somme que l'on peut encore voir et toucher quelquefois.

Un million en billets de banque de 1,000 francs pèse donc 1 kilogramme 644 grammes, conséquemment 10 millions pèseront 16 kilogr. 440 gr. ; 100 millions, 164 kilogr. 400 gr. ; 1 milliard, 1,644 kilogrammes ; aucun de nous ne pourrait donc emporter un milliard, même chargé sur une voiture, si la banque lui en faisait cadeau en billets de 1,000 francs.

Mille billets de 1,000 francs posés les uns sur les autres, représentant la somme de 1 million, forment une lisse de dix centi-

mètres de hauteur; conséquemment 10 millions mesurent un mètre de hauteur; 100 millions, 10 mètres; un milliard, 100 mètres.

Trois milliards en billets de mille francs posés à plat les uns sur les autres mesurent donc bien 300 mètres de hauteur.

Un vieil horloger de Vouvry (Suisse) a muni deux montres d'un appareil de son invention, puis il les a placées dans une boîte qui a été confiée, le 16 janvier 1879, à la municipalité de l'endroit. Ces boîtes ont été scellées et déposées aux archives, d'où on vient de les sortir. Les deux montres marchaient joyeusement, bien qu'elles n'eussent pas été remontées depuis vingt et un mois.

— Un journaliste américain, *cent vingt-cinq fois millionnaire*. Ancien correspondant de nombreux journaux de New-York, M. Whitelaw Reid vient d'épouser la plus riche héritière d'Amérique, miss Mills, dont la fortune ne peut être évaluée en chiffres connus. Et, devenu plus riche que tous les Pharaons d'Égypte, ce journaliste reste journaliste : il est maintenant le directeur du *New York Tribune*.

BIBLIOGRAPHIE

Le dernier numéro de la revue géographique l'*Exploration* (260) contient un très-curieux aperçu historique sur la Corée. Cette note, complètement inédite et communiquée par les missionnaires, s'adresse particulièrement aux orientalistes. — Le retour du docteur Bayol, ramenant en France des ambassadeurs du Fouta-Djalon, après une pénible mais heureuse exploration dans cette contrée; l'extrait d'une lettre de l'un des naufragés de la *Jeannette* sont des articles de la plus haute actualité. L'ouverture récente du tunnel du Saint-Gothard a fourni également matière à une intéressante étude; enfin une lettre datée d'Abyssinie donne de récents et curieux détails sur la situation politique de cette contrée, qui attire aujourd'hui l'attention de tous les peuples civilisés. — Sous la rubrique *Sociétés savantes*, on lira avec intérêt les comptes-rendus *in extenso* des dernières séances de la Société de géographie de Paris et de celle de Bordeaux; et, comme toujours, *les nouvelles de tous les points du globe*, qui emplissent sept pages, présentent à la curiosité des amis de la géographie un attrait aussi actuel que varié.

Ce numéro est en outre illustré d'une magnifique carte en couleur et tirée hors texte de la presqu'île de Corée.

Abonnements (35, rue de Grenelle, à Paris) :

Paris.	*Province et Union postale.*
3 mois : 7 fr. 6 mois : 13 fr. 1 an : 25 fr.	3 mois : 8 fr. 25 c. 6 mois : 16 fr. 1 an : 30 fr.

MOUVEMENT COMMERCIAL

Du 29 mars au 4 avril 1882.

NAVIRES ENTRÉS.

29 *mars*. — Brig-goël. *Tahiti*, de 290 ton., cap. L.-H. Turner, ven. de San Francisco ; Turner et Chapman armateurs ; Whitely et M. Turner chargeurs : 1 caisse verrerie, 400/4 et 200/2-sacs farine, 300 tins et 5 caisses biscuit, 1 baril jambons, 1 caisse lard fumé, 5 barils et 5/2-barils lard, 5 barils et 5/2-barils bœuf salé, 10 sacs et 150 nattes riz, 40 caisses pommes de terre, 10 caisses oignons, 15 sacs haricots, 100 sacs orge, 10 sacs blé, 2 caisses macaroni, 3 caisses farine de blé et avoine, 10 caisses huîtres, 10 caisses pois, 8 caisses haricots, 6 caisses homards, 22 caisses saumon, 1 caisse viandes, 7 caisses confitures, 6 caisses lait concentré, 10 caisses thé, 3 caisses poudre de levain, 1 caisse chocolat, 3 caisses asperges, 3 caisses gras-double, 4 caisses morue, 1 caisse levain, 1 caisse sulfate de soude, 3 barils vinaigre, 1 charrue, 3 barils chaux, 1 rouleau fil de fer, 12 colis balais, 10 balles papier d'emballage, 1 caisse brosses, 2 sacs fil à voile, 7 balles toile à voile, 1 baril poulies, 50 avirons, 14 glènes cordage, 5 colis tuyaux en fonte, 20 caisses médicaments, 1 pot sangsues, 45 colis matériaux pour charron, 3 tins fromage, 5 caisses et 2 barils beurre, 16 caisses peinture, 1 baril mastic, 2 barils huile de lin, 3 barils céruse, 4 caisses vernis, 5 caisses essence, 1 colis manches d'outils, 1 baril blanc d'Espagne, 4 caisses quincaillerie, 2 barils clous galvanisés, 20 barils, 30/2-barils et 30 caisses sucre, 25 rouleaux cordage, 22 mètres cubes bois de construction, Turner et Chapman consignataires ; — Whittier, Fuller et Cie chargeurs : 1 caisse brosses, De Greno consignataire ; — Loomis chargeur : 2 caisses cotonnade, 4 caisses fers à repasser, Maxwell consignataire ; — Hermann et Cie chargeurs : 4 caisses drèches, 1 caisse bêches, 1 baril choucroûte, Hartman consignataire ; — Thayer chargeur : 9 machines à coudre, 1 caisse huile, Maxwell consignataire ; — S. Hill chargeur : 11 machines à coudre, De Greno consignataire ; — Sabatié et Cie chargeurs : 1 caisse pommes de terre, 1 caisse bonbons, 2 caisses chaussures, Hamelin consignataire ; — Lun-Chong-Yuen chargeur : 10 caisses pommes de terre, 60/2-sacs farine, 3 caisses tabac, 100 nattes riz, Yet-Lee consignataire ; — F. Dexter chargeur : 5 caisses pommes de terre, 2 caisses oignons, 1 caisse morue, 2 barils choucroûte, 8 caisses conserves, 1 caisse houblon, 2 caisses amidon, 1 caisse 1/2 huile, 1 caisse saindoux, 1 caisse divers, Dexter consignataire ; — Man-Lee et Cie chargeurs : 2 caisses lampes, 1 caisse verres de lampe, 1 caisse bobèches, 5 caisses saumon, 4 caisses marchandises chinoises, 5 douzaines balais, Yet-Lee consignataire ; — Lun-Chong-Yuen chargeur : 20 jeux malles de Chine, 2 caisses thé, 1 caisse vêtements, 2 caisses tabac, 100 nattes riz, Yet-Lee consignataire ; — Man Lee et Cie chargeurs : 4 caisses pétards, 20 caisses huile de schiste, 1 caisse verres de lampe, 20 caisses saumon, 10 sacs orge, 10 caisses pommes de terre, 20 barils et 40 1/2-sacs farine, 6 caisses marchandises chinoises, 4 colis thé, 1 panier et 1 caisse marchandises diverses, 2 barils beurre, 1 caisse jambons, Quong-Hoh consignataire ; — Holbrook, Merrill et Cie chargeurs : 6 fourneaux, 2 colis casseroles, 2 caisses ferblanterie, 1 colis accessoires, De Greno consignataire ; — Freeman, Smith et Cie chargeurs : 3 barils chaux, 3 sacs sel, 1 balle tuyaux, 1 mortier, 4 caisses drogues, à ordre ; — Lun-Chong-Yuen et Cie chargeurs : 3 balles et 10 sacs sel, 5 barils et 10 caisses saumon, 4 caisses thé, 2 barils beurre, 1 balle chevrettes, 5 caisses marchandises diverses, 1 ballot balais, 1 panier marchandises, 20 caisses huile de schiste, 2 caisses verres de lampes, 2 nattes haricots, Yet-Lee consignataire ; — Sanford, Vail et Cie chargeurs : 1 caisse cadres, S. Hoare consignataire ; — J. Pinet chargeur : 10 tins biscuit, 5 caisses crackers, 10 caisses saumon, 1 boîte à musique, 10 sacs orge, 2 balles papier, Cape consignataire ; 1 caisse huile pied de bœuf, 1 caisse sellerie, 1 rouleau cuir, 1 ballot colliers, 1 ballot fouets, 2 colis bouts de lit, 2 colis passerelle, 4 colis commodes, 1 colis ardoises, 1 colis pieds de table, 1 caisse verrerie, 1 caisse chaises, Ribollet consignataire ; 1/2-baril saumon, 1/2-baril sucre, 1 sac blé, 2 sacs orge, 1 caisse pommes de terre, 1 caisse beurre, Langomazino consignataire ; 1 baril vin, 1 caisse quincaillerie, 1 colis seaux, 10 sacs orge, 1 balle papier, 9 colis caisses vides, 1 caisse café, 1 baril beurre, 1 caisse marchandises, Pater consignataire ; 2 caisses saumon, 1 balle marchandises, 1 caisse vin, 25 caisses pommes de terre, 3 caisses oignons, 30 sacs orge, 4 sacs blé, 1 caisse graines, 1 caisse fauteuils, Malardé consignataire ; 1 caisse notions, 1 rouleau cuir, Brévant consignataire ; 1 colis tapis pour billard, Huet consignataire ; 8/2-barils bière, 12 sacs son, 35 sacs orge, 1 balle marchandises, 4 colis billard, Lambert consignataire ; 1 caisse bonbons, 1 caisse peinture, 40/2 sacs farine, 4 sacs blé, 10 sacs orge, 2 sacs haricots, 22 colis caissage, 1 sac poivre, 1 balle colliers, Drollet consignataire ; 1 caisse bonbons, Boyd consignataire ; 2 caisses acide sulfurique, 1 baril poudre de marbre, Hills consignataire ; 6 caisses huile de schiste, 2 caisses gras-double, 2 caisses saucisses, 2 caisses bœuf, 1 caisse têtes de veau, 1 sac laurier, 5 caisses saumon, 2 barils beurre, 2 caisses moutarde, 4 boîtes raisins, 2 caisses thé, 2 caisses bougies, 2 caisses lait concentré, 1 caisse huîtres, 1 caisse homards, 2 caisses asperges, 4 barils choucroûte, 2 caisses saindoux, 1 caisse jambons, 1 caisse lard fumé, 2/2-barils bœuf, 15 caisses pommes de terre, 1 caisse aulx, 4 caisses oignons, 4 sacs haricots, 5 sacs orge, 3 sacs blé, 1 caisse crayons, 1 caisse prunes, 7 caisses pâtés, 1 caisse poivre, 3 sacs café, 2 caisses morue, 6 tins et 1 caisse fromages, 2 barils faïencerie, 1 balle marchandises diverses, 1 caisse brosses, 1 caisse dominos, etc., Zinguerlet consignataire ; — Freeman, Smith et Cie chargeurs : 1 balle bouchons, 200/4-sacs farine, 100 tins biscuit, 10 caisses saumon, 2 balles papier, 100 caisses huile de schiste, 1 caisse quincaillerie, 1 touque huile, 1 colis bijouterie, 1 guindeau, 1 caisse accessoires, 1 barre et 1 colis pour gouvernail, 1 essieu pour roue de gouvernail, 1 colis cercles, 1 baril clous, 3 chaînes, 2 pièces fer, 1 colis cuivre, 10 pièces bois de construction, Turner et Chapman consignataires ; — Thayer chargeur : 5 caisses marchandises sèches, 3 caisses mercerie, 1 voiture, 4 tins biscuit, 5 caisses conserves, 1 caisse beurre, 1 caisse maquereaux, 1 balle sel, 1 sac poivre, 1 caisse lait, 2 caisses fers à repasser, 1 caisses haches, 9 caisses machines à coudre, 1 balle ligne de pêche, 1 colis harnais, 2 caisses pétards, 1 sac jambons, 2 sacs pommes de terre, 1 caisse oignons, 1 caisse aulx, 1 coffre-fort, 3 caisses et 1 baril verrerie, 1 caisse peinture, 40 caisses huile de schiste, 1 caisse huile de lin, 2/2-barils sucre, 10 jeux malles de Chine, 20 nattes riz, 1 caisse allumettes, White consignataire ; 100/4-sacs farine, 5 sacs son, 15 sacs orge, 60 tins biscuit, 33 caisses conserves alimentaires, 10/2 et 5/4-barils saumon, 10/2-barils bœuf salé, 5/2-barils lard salé, 2 barils pieds de bœuf, 3 caisses saindoux, 1 baril jambons, 2 caisses chocolat, 3 caisses thé, 2 caisses lait, 10 barils bière, 5 caisses vin, 3 caisses fers à repasser, 10 caisses peinture, 10 caisses huile de lin, 1 caisse brosses, 3 caisses marchandises sèches, 1 balle harnais, 10/2-barils sucre, 100 nattes riz, 5 caisses allumettes, Coppenrath consignataire ; 250/4-sacs farine, 20 sacs son, 100 sacs orge, 140 tins biscuit, 3 barils beurre, 2 caisses thé, 1 balle fil à voile, 6 barils et 3 caisses clous, 1 balle toile émeri, 6 espars, 10/2-barils sucre, 250 nattes riz, Tati Salmon consignataire ; — J. Pinet chargeur : 100 nattes riz, 20 colis cordages, 1 baril minium, 100 tins biscuit, 20 caisses et 5/2-barils saumon, 10 caisses café, 5 caisses thé, 5 caisses huîtres, 10 caisses conserves de fruits, 5 caisses homards, 1 caisse jambons, 10/2-barils lard, 10/2-barils bœuf, 10 caisses pommes de terre, 5 caisses oignons, 10 sacs orge, 5 sacs blé, 20 sacs haricots, 10 jeux malles de Chine, 5 caisses discovery, 2 caisses médicaments, 1 caisse huile, 10 caisses eau de Floride, 500/4-sacs farine, 10 sacs son, 20 caisses sucre, 1 caisse quincaillerie, 1 caisse fournitures pour navires, 3 balles marchandises, 1 caisse accessoires pour machines à coudre, Johnston et fils consignataires ; 125 nattes riz, 11 colis cordages, 6 caisses peinture, 2 caisses essences, 6 caisses huile de lin, 2 caisses mastic, 12 caisses huile de schiste, 1 caisse chapeaux, 140 tins biscuit, 20 caisses, 5 barils et 10/2-barils saumon, 4 caisses, 2 barils et 10/2-barils bœuf, 2 caisses thé, 3 caisses lait, 10 caisses conserves, 2 caisses petits pois, 3 caisses asperges, 10/2 et 2 barils lard, 9 caisses saindoux, 17 sacs haricots, 7 caisses oignons, 2 caisses aulx, 24 caisses pommes de terre, 130/2-sacs et 220/4-sacs farine, 4 caisses morue, 4 barils et 4 caisses clous, 1 colis herminettes, 1 caisse quincaillerie, 1 caisse haches, 2 balles ligne de pêche, 7 caisses et 2 balles marchandises sèches, 1 caisse couteaux, 15 barils, 5/2-barils et 10 caisses sucre, 1 balle balais, 10 caisses crackers, 1 caisse saucisses, 4 boîtes raisins, 1 sac sagou, 2 caisses homards, 2 caisses tomates, 1 baril jambons, 1 caisse lard fumé, 4 barils bière, 35 sacs orge, 10 sacs blé, 1 caisse encre, 1 caisse revolvers, 1 caisse sel ammoniaque, 6 caisses pâtes d'Italie, 1 caisse poivre, 1 tin fromage, 12 colis pelles, 1 caisse poudre, 1 baril poterie, 1 caisse marchandises, 4 caisses chaises, Raoulx consignataire ; 50 nattes riz, 5 barils et 12/2-barils sucre, 1 balle balais, 20 caisses huile de schiste, 2 caisses mastic, 60 tins biscuit, 4 balles sel, 4 caisses tripes, 4/2 barils saumon, 1 caisse chaussures, 4 caisses tomates, 4/2-barils et 2 barils bœuf salé, 8 caisses saindoux, 1 caisse jambons, 40/2 et 40/4-sacs farine, 15 caisses pommes de terre, 4 caisses oignons, 1 caisse aulx, 10 sacs orge, 5 sacs blé, 8 sacs haricots, 5 caisses pâtes d'Italie, 2 caisses morue, 1 tin fromage, 6 caisses pierres à meule, 1 caisse quincaillerie, 5 colis tuyaux, 3 colis composant une pompe, 1 baril poterie, 1 caisse marchandises sèches, 5 caisses lanternes, L. Martin consignataire ; 100 nattes riz, 10 caisses sardines, 10 barils vin, 150 tins et 20 caisses biscuit, 48 avirons, 20 barils bière, 10 caisses et 10/2-barils saumon, 5 caisses conserves de fruits, 3 barils et 5/2-barils bœuf, 5 barils et 10/2-barils lard, 10 caisses pommes de terre, 5 caisses oignons, 1 caisse drogueries, 400/4-sacs farine, 1 embarcation, Magee consignataire ; — Wilkens et Cie chargeurs : 100 nattes riz, 60/2-sacs farine, 10 caisses saumon, 2 caisses marchandises sèches, 150 nattes riz, 1 caisse drogueries, 6 caisses homards, 20 tins biscuit, 10 caisses saumon, Société commerciale de l'Océanie consignataire ; 20/2-sacs farine, 4 caisses et 4/2-barils saumon, 1 caisse asperges, 1 baril vin, 6 tins biscuit, 1 caisse marchandises sèches, 2 caisses savon, 2 barils lard, 1 baril bœuf, 2 caisses pommes de terre, Greenwall consignataire ; 26 rouleaux cordages, 3 barils et 17/2-barils saumon, 27 sacs orge, 120 barils, 316/2-sacs et 600/4-sacs farine, 120 tins et 51 caisses biscuit, 245 nattes riz, 70 sacs haricots, 45 sacs pois, 2 caisses opium, 2 barils choux, 1 colis tuyaux, 1 caisse quincaillerie, 1 voiture, 1 paire brancards, 2 barils huile de cocos, 6/2-barils lard, 10 caisses pommes de terre, 2 caisses oignons, 20 caisses huile de schiste, 2 fourneaux et 2 casseroles, 2 caisses ferblanterie, 2 barils et 1 caisse verrerie, 4 caisses chaises, 1 caisse fromages, Société commerciale de l'Océanie consignataire ; — A. Crawford et Cie chargeurs et consignataires : 125 nattes riz, 100/4-sacs et 100/2-sacs farine, 6 caisses saindoux, 8 caisses sirops, 2 caisses bœuf, 1 caisse langues, 1 caisse morue,

Archives PF-Messager-06/04/1882

1 caisse harnais, 1 caisse cirage, 3 barils clous, 2 caisses quincaillerie, 1 colis manches, 4 caisses pâtes, 15 sacs pommes de terre, 4 caisses oignons, 24 avirons, 1 colis papeterie. — Léon Blum chargeur : 80/2-sacs farine, 50 sacs orge, 8 caisses pommes de terre, 4 caisses oignons, 4 caisses fruits secs, 1 caisse morue, 1 caisse coffre-fort, 1 baril pois, 1 baril chaussures, E. Liais consignataire ; — Bodzer chargeur : 4 malles et 1 caisse marchandises diverses, 1 caisse drogues, 10 caisses huile de schiste, 2 caisses huile de lin, 1 caisse essence, 1 balle marchandises, 2 colis ligne de pêche, 2 caisses fers à repasser, 4 caisses haches, 1 caisse manches, 2 caisses quincaillerie, 1 caisse hachettes, 2 barils sucre, 2 caisses thé, 2 caisses bougies, 1 malle chaussures, 1 colis fouets, Walker consignataire ; 1 colis marchandises, De Greno consignataire ; 1 colis marbre, Goupil consignataire ; 6 colis marbre, Schwenck consignataire ; 6 colis marbre, R. F. Mon consignataire ; 1 caisse graines, Bougues consignataire ; 1 dame-jeanne whisky, Adams consignataire ; 1 caisse whisky, Gooding consignataire ; 1 dame-jeanne whisky, 1 caisse cidre, Chapman consignataire ; 1 colis journaux, Maxwell consignataire.

31 *mars* — Goël. américaine *Dolly,* de 42 ton., cap. Higgins, ven. de Huahine ; S. Higgins armateur et chargeur ; 15 sacs fungus, 160 litres huile de coco, 90 kilos tabac, 1 lot marchandises, Turner et Chapman consignataires ; — Cooper chargeur : 1 caisse curiosités, Green consignataire.

3 *avril* — Goël. de Rurutu *Faito*, de 32 ton., patron Atapo, ven. de Rurutu ; indigènes armateurs et chargeurs : 10,000 kilos coton, 500 kilos pia, 3 chevaux, 5 porcs, 5 douzaines volailles, L. Martin consignataire.

NAVIRES SORTIS.

(Néant.)

MOUVEMENTS DU PORT DE PAPEETE

Du mercredi 28 *mars au mardi* 3 *avril inclus* 1882.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

30 *mars*. Aviso à vapeur français *Guichen,* 97 h. d'équipage, commandé par M. de Gironde, lieutenant de vaisseau, ven. de Tuahotu en 4 heures, ayant à bord S. M. Pomare V, M. le Gouverneur et suite.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

1er *avril*. Transport à vapeur *Vire*, 103 h. d'équipage, commandé par M. Le Do, lieutenant de vaisseau, all. à Nouméa ; 28 passag., MM. Delport, lieutenant de juge au tribunal de 1re instance de Papeete, Reynier, lieutenant d'infanterie de marine ; Mme Flockton, Mme Domini, Mlle Domini ; MM. Berkely Charles Flockton, Perron, frère de Ploermel, Ytier, piqueur des ponts et chaussées en retraite, Bellec, maître de timonerie, Dupont, sous-chef artificier, Seurret, maréchal des logis d'artillerie, Gérondeau, id., Schlecht, gendarme, Mme Schlecht et 3 enfants, Jolliot et Gonin, indigents ; 4 militaires d'infanterie de marine, 1 militaire du détachement de la 6e compagnie d'ouvriers d'artillerie, 3 marins de l'éclaireur le *Hugon*, M. Garnier, ouvrier civil à l'arsenal de Fareute.

NAVIRES DE COMMERCE ENTRÉS.

30 *mars*. Goel américaine *Dolly,* de 42 ton., cap. Higgins, ven. de Huahine en 2 jours.

1er *avril*. Goel. de Rurutu *Faito,* de 32 ton., patron Teehu, ven. de Rurutu en 6 jours.

NAVIRES DE COMMERCE SORTIS.

(Néant.)

BATIMENTS SUR RADE.

DE GUERRE.

20 *mars*. Goel. de la station locale *Nuhiva,* 13 h. d'équipage, commandée par M. Robert, lieutenant de vaisseau.

24 *mars*. Goel. locale *Orohena,* 20 h. d'équipage, commandée par M. Bérard, lieutenant de vaisseau.

30 *mars*. Aviso à vapeur français *Guichen,* 97 h. d'équipage, commandé par M. de Gironde, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

10 *septembre*. Côtre français *Revareva,* de 11 ton., cap. —
21 *octobre*. Goel. française *Mercédès,* de 11 ton., cap. —
22 *janvier*. Goel. française *Ella,* de 64 ton., cap. Whœler.
25 *janvier*. Goel. française *Marie,* de 25 ton., cap. Grélot.
1er *février*. Goel. américaine *Leo,* de 160 ton., cap. Harrington.
3 *février*. Trois-mâts-barque français *Théodore Ducos,* de 603 ton., cap. Domain.
5 *février*. Goel. de Rimatara *Atotehau,* de 42 ton., patron — .
14 *février*. Goel. de Rurutu *Faito,* de 31 ton., patron Atapo.
16 *mars*. Goel. française *Tera,* de 49 ton., cap. Lindberg.
23 *mars*. Brig-goel. hawaïen *Ninito,* de 240 ton., cap. Cameron.
24 *mars* Goel. allemande *Atalanta,* de 47 ton., cap. Engelke.
28 *mars*. Goel. française *Stella,* de 60 ton., cap. Wilmot.
28 *mars*. Brig-goel. américain *Tahiti,* de 295 ton., cap. Turner.
30 *mars* Goel. américaine *Dolly,* de 42 ton., cap. Higgins.
1er *avril*. Goel. de Rurutu *Faito,* de 32 ton., cap. Teehu.

LISTE DES LETTRES TOMBÉES EN REBUT

(Arrivées par le courrier du 28 mars).

Nos d'ordre	Timbre d'origine	Date du dépôt	Adresse des destinataires	Motif du rebut
		1881		
1	Papeete ..	14 juin	Blackett, San-Francisco..................	Non réclamée.
2	id......	13 juillet ...	Mme J. Erbel, poste restante, à Chambéry	id.
3	id......	15 juillet ...	H. E. A. D., rue de Strasbourg, Paris....	id.
4	id......	31 août.....	Calmejane, 2e génie, Montpellier	Inconnu.
5	id......	22 septembre	Charles, 47, rue Richer, Paris..........	Parti sans adresse.
6	id......	5 octobre ..	Mlle Lemaître, 49, rue de Sully, Lorient..	Inconnue.
7	id......	14 octobre ..	Genrin, 14, rue de Berlin, Paris	Inconnu.
8	id......	id......	Bernaville, Péronne....................	Parti sans adresse.

ANNONCES JUDICIAIRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE PAPEETE

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 24 février 1882

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal de première instance de Papeete, jugeant publiquement et séant au Palais de justice à Papeete, île Tahiti, a rendu le jugement contradictoire et en premier ressort dont la teneur suit :

Le Ministère public,

D'une part ;

Contre le sieur Manutahi a Tauatiti, cultivateur, demeurant à Haapiti (Moorea),

Prévenu d'avoir, à Papeete, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-un, exposé en vente, sur le marché de la ville, du poisson qu'il savait être corrompu,

Comparaissant en personne,

D'autre part.

M. le Procureur de la République expose qu'il a fait citer à sa requête un témoin pour prouver le fait imputé au prévenu.

Faisant droit aux conclusions prises par M. le Procureur de la République et après avoir communiqué au témoin les faits sur lesquels il avait à déposer, il a été procédé à son audition, après avoir reçu de lui la déclaration qu'il n'est ni parent, ni allié, ni serviteur du prévenu et le serment de dire toute la vérité et rien que la vérité.

Le prévenu interrogé reconnaît le fait, mais dit n'avoir pas su que le poisson qu'il vendait était corrompu.

Le ministère public conclut à l'application de la loi.

MOTIFS ET DISPOSITIF.

Sur quoi le Tribunal,

Après avoir entendu M. le Procureur de la République en ses conclusions et réquisitions, et le prévenu en ses dires et moyens de défense, pris l'avis de l'assesseur et en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que des débats et circonstances du procès, il résulte la preuve suffisante que le prévenu s'est rendu coupable d'avoir, à Papeete, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-un, exposé en vente sur le marché de la ville du poisson qu'il savait être corrompu, ce qui constitue à sa charge le délit prévu et puni par les articles premier, six et sept de la loi du vingt-sept mars mil huit cent cinquante et un et quatre cent vingt-trois du Code pénal, dont lecture a été donnée à l'audience par M. le Président, et qui sont ainsi conçus :

« Art. 1er. Seront punis des peines portées par l'article quatre cent vingt-trois du Code pénal... 2° Ceux qui vendront ou mettront en vente des substances ou denrées alimentaires ou médicamenteuses qu'ils sauront être falsifiées ou corrompues.

« Art. 6. Le Tribunal pourra ordonner l'affichage du jugement dans les lieux qu'il désignera et son insertion intégrale ou par extrait dans tous les journaux qu'il désignera, le tout aux frais du condamné.

« Art. 7. L'article quatre cent soixante-trois du Code pénal sera applicable aux délits prévus par la présente loi.

« Art. 423. Quiconque aura trompé l'acheteur sur... la nature de toutes marchandises... sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins, un an au plus, et d'une amende qui ne pourra excéder le quart des restitutions et dommages-intérêts, ni être au-dessous de cinquante francs... »

Attendu qu'il existe dans la cause des circonstances atténuantes qui permettent de faire application au prévenu des dispositions de l'article quatre cent soixante-trois du Code pénal, ainsi conçues :

« Art. 463. ... Dans tous les cas où la peine de l'emprisonnement et celle de l'amende sont prononcées par le Code pénal, si les circonstances paraissent atténuantes, les tribunaux correctionnels sont autorisés, même en cas de récidive, à réduire l'emprisonnement même au-dessous de six jours et l'amende même au-dessous de seize francs ; ils pourront aussi prononcer séparément l'une ou l'autre de ces peines et même substituer l'amende à l'emprisonnement, sans qu'en aucun cas elle puisse être au-dessous des peines de simple police. »

Par ces motifs,

Condamne le sieur Manutahi a Tauatiti à un mois d'emprisonnement, vingt-cinq francs d'amende et aux frais, liquidés à vingt francs quatre-vingt-deux centimes ;

Ordonne que le présent jugement sera affiché au marché public et inséré dans un des prochains numéros du *Messager de Tahiti*, le tout aux frais du condamné.

Fait, jugé et prononcé à l'audience publique de ce Tribunal, le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-deux, où étaient présents : MM. Poignand, président ; Vetea, assesseur tahitien ; de Montplanqua, substitut du Procureur de la République, et Crochet, commis-greffier.

En foi de quoi la minute a été signée par le Président et le commis-greffier :

Signé : POIGNAND.
CROCHET.

Enregistré à Papeete le trois mars mil huit cent quatre-vingt-deux, folio cent cinquante-trois, case deux. Débet : Deux francs. — *Le Receveur :* RONDEAU.

Pour expédition certifiée conforme à la minute :

Le Greffier des tribunaux,

58 G. VINCENT.

Archives PF-Messager-06/04/1882

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE PAPEETE

CHAMBRE CORRECTIONNELLE

Audience du 24 février 1882

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal de première instance de Papeete, jugeant publiquement et séant au Palais de justice à Papeete, île Tahiti, a rendu le jugement contradictoire et en premier ressort dont la teneur suit :

Le Ministère public,

D'une part ;

Contre le sieur Teura a Mahuru, cultivateur, demeurant à Haapiti (Moorea), prévenu d'avoir, à Papeete, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-un, exposé en vente sur le marché de la ville du poisson qu'il savait être corrompu,

Comparaissant en personne,

D'autre part.

M. le Procureur de la République expose qu'il a fait citer à sa requête un témoin pour prouver le fait imputé au prévenu.

Faisant droit aux conclusions prises par M. le Procureur de la République, et après avoir communiqué au témoin les faits sur lesquels il avait à déposer, il a été procédé à son audition, après avoir reçu de lui la déclaration qu'il n'est ni parent, ni allié, ni serviteur du prévenu et le serment de dire toute la vérité et rien que la vérité.

Le prévenu interrogé reconnaît le fait, mais dit n'avoir pas su que le poisson qu'il vendait était corrompu.

Le Ministère public conclut à l'application de la loi.

MOTIFS ET DISPOSITIF.

Sur quoi le Tribunal,

Après avoir entendu M. le Procureur de la République en ses conclusions et réquisitions et le prévenu en ses dires et moyens de défense, pris l'avis de l'assesseur et en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que des débats et circonstances du procès, il résulte la preuve suffisante que le prévenu s'est rendu coupable d'avoir, à Papeete, le vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-un, exposé en vente sur le marché de la ville, du poisson qu'il savait être corrompu, ce qui constitue à sa charge le délit prévu et puni par les articles premier, six et sept de la loi du vingt-sept mars mil huit cent cinquante et un et quatre cent vingt-trois du Code pénal, dont lecture a été donnée à l'audience par M. le Président, et qui sont ainsi conçus :

« Art. 1er. Seront punis des peines portées par l'article quatre cent vingt-trois du Code pénal... 2° Ceux qui vendront ou mettront en vente des substances ou denrées alimentaires ou médicamenteuses qu'ils sauront être falsifiées ou corrompues...

« Art 6. Le Tribunal pourra ordonner l'affichage du jugement dans les lieux qu'il désignera, et son insertion intégrale ou par extrait dans tous les journaux qu'il désignera; le tout aux frais du condamné.

« Art. 7. L'article quatre cent soixante-trois du Code pénal sera applicable aux délits prévus par la présente loi.

« Art. 423. Quiconque aura trompé l'acheteur sur... la nature de toutes marchandises;... sera puni de l'emprisonnement pendant trois mois au moins, un an au plus et d'une amende qui ne pourra excéder le quart des restitutions et dommages-intérêts, ni être au-dessous de cinquante francs... »

Attendu qu'il existe dans la cause des circonstances atténuantes qui permettent de faire application au prévenu des dispositions de l'article quatre cent soixante trois du Code pénal, ainsi conçues :

« Art. 463. ... Dans tous les cas où la peine de l'emprisonnement et celle de l'amende sont prononcées par le Code pénal, si les circonstances paraissent atténuantes, les tribunaux correctionnels sont autorisés, même en cas de récidive, à réduire l'emprisonnement même au-dessous de six jours et l'amende même au-dessous de seize francs ; ils pourront aussi prononcer séparément l'une ou l'autre de ces peines, et même substituer l'amende à l'emprisonnement, sans qu'en aucun cas elle puisse être au-dessous des peines de simple police. »

Par ces motifs,

Condamne le sieur Teura a Mahuru à un mois d'emprisonnement, vingt-cinq francs d'amende et aux frais, liquidés à vingt francs quatre-vingt-deux centimes.

Ordonne que le présent jugement sera affiché au marché public et inséré dans un des prochains numéros du *Messager de Tahiti*, le tout aux frais du condamné.

Fait, jugé et prononcé à l'audience publique de ce tribunal le vingt-quatre février mil huit cent quatre-vingt-deux, où étaient présents : MM. Poignand, président; Velea, assesseur tahitien; de Montplanque, substitut du Procureur de la République, et Crochet, commis greffier.

En foi de quoi la minute a été signée par le Président et le commis-greffier.

Signé : POIGNAND.
CROCHET.

Enregistré à Papeete le trois mars mil huit cent quatre-vingt-deux, folio cent cinquante-trois, case une. Débet : Deux francs. — *Le Receveur*, RONDEAU.

Pour expédition certifiée conforme à la minute :
Le Greffier des tribunaux,
G. VINCENT.

59

ANNONCES

FAILLITE W. STEWART.

Les créanciers de l'union de la faillite de feu S^r W. Stewart sont invités à se réunir le mardi 11 avril courant, à 2 heures de l'après-midi, dans le cabinet de M. le juge-commissaire de ladite faillite, au palais de justice. 60

M. Voltaire a l'honneur d'informer le public en général, et principalement les ouvriers, qu'à partir du 8 avril courant, on trouvera toujours chez lui bons repas matin et soir. — Il recevra des commandes pour pâtisserie. 55

AVIS. — Gatien, rue de Rivoli, près de l'hôpital, et à Faaa, vend du VIN DE BORDEAUX première qualité, en gros et au détail, à 4 fr. le gallon et 1 fr. la bouteille. 57

Karl Oeser a l'honneur de prévenir le public qu'à partir du 1er avril 1882, il pourra fournir des voitures de louage à trois places et buggies, etc., etc., aussi un corbillard ; le tout à des prix raisonnables. 54-3-2

Te faaite atu nei te taata ra

Karl Oeser, oia hoi te taata tupai auri, i te mau taata toa tei hinaaro i te tarahu i te pereoo e haere mai i ta'na fare e mea tarahu mämä tana mau pereoo ra, oia toa te pereoo fanuta taata pohe; tei ia'na toa ra.

A louer — Une maison, située à l'angle sud-ouest de la rue de Rivoli et de l'avenue Bruat.

— *Four de boulanger.* —

S'adresser à M. RAOULX, négociant.

41-tf-4

PAPIER ENDUIT AVEC DE L'ACIDE CARBOLIQUE

Protection efficace pour dix ans contre vers rongeurs et taches d'humidité pour toute sorte d'étoffes et vêtements. — Prix : 1 franc le mètre. Chez MAXWELL. 49-4-3

CARBOLIQUE PAPER !

10 years positive protection for all kinds of dry goods and clothing, against moths and mildew. — Price : 1 franc per metre. At MAXWELL'S.

Te faaite atu nei te taata ra o De Greno, oia hoi te taata tupai puno, i te puruma ori raa i Papeete, e te hoo mämä noa hia nei i roto to'na fare hoo raa, te peni, te hiau peni, te hoi haamaramarama e te parau pia fare ra na rau i te huru. 51-3-3

Te faaite atu nei te taata ra o De Greno, i te mau vahine e hoo i te auri au raa ahu i roto i to'na fare, e haamaitai oia i tana mau auri ra, e pae matahiti te haamaitai raa. 52-3-3

A VENDRE

CHEZ A. CRAWFORD ET Cie

Un des meilleurs PIANOS importés à Tahiti ; ainsi qu'un grand assortiment d'INDIENNES et de PROVISIONS ALIMENTAIRES, aux prix les plus avantageux de la place.

FOR SALE

AT CRAWFORD AND CO.'S

One PIANO in good order ; also a large assortment of PRINTS latest patterns, and a general line of merchandise just arrived, at lowest prices.

47-tf-4

L'indigène Marau a Outotaata, demeurant à Mahina, est dans l'intention de vendre au sieur Hi a Tau la moitié de la terre Temataeinaa, sise à Mahina, et non enregistrée. 56

Te opua nei te taata ra o Marau a Outotaata, e tia i Mahina, i te hoo atu na te taata ra na Hi a Tau te afa tia o te fenua ra o Temataeinaa, e vai i Mahina, e tei ore i tomite hia.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Du 30 mars au 5 avril 1882.

DATES	PRESSION barométrique		TEMPERATURE				PLUIE	VENTS DOMINANTS
	Hauteur moyenne	Humidité diurne	6 heures du matin	4 heures du soir	Moyenne	Moyenne de la journée	dans les 24 heures	
30 mars	762.2	00.10	24.0	31.0	25.5	27.3	»	N E
31.....	761.1	00.10	24.1	32.0	28.0	27.4	»	N E
1er avril	760.1	00.05	24.0	32.1	28.0	27.0	0.00010	N E
2.....	763.1	00.10	24.0	31.0	25.5	27.2	»	N
3.....	764.2	00.10	24.0	31.0	25.5	27.1	»	N E
4.....	765.0	00.10	23.4	31.0	27.0	27.2	»	O
5.....	760.1	00.10	23.4	32.0	25.5	27.1	»	O

Archives PF-Messager-06/04/1882

PARTIE LITTÉRAIRE

PHILIPPE MESSAROS
OU LE DÉVOUEMENT D'UN FILS.
Une famille grecque.

(Suite.— Voir le précédent numéro.)

PHILIPPE MESSAROS
AORE RA TE AURARO O TE HOE TAMAITI.
Te hoe fetii teretica.

(O mari iho.—Aho i te numero i mua'ı i tete.)

Léontès, le montrant du doigt, dit au chef de la bande : — Le voilà; saisissez-le t c'est un chrétien dégusté!

— S'il en est ainsi, dit le chef en s'adressant à Philippe, il faut nous suivre. Abdallah, le chef de la caravane, nous a ordonné de t'amener devant lui.

— Je vous suivrai, répondit Philippe; laissez-moi seulement le temps de prendre avec moi le firman du Sultan.

Léontès, alarmé par ce mot de Philippe, essaya d'empêcher qu'il ne se munît de ce sauf-conduit. Mais le chef des cavaliers lui permit de le chercher parmi ses bagages et de le prendre avec lui. Il le serra soigneusement dans sa ceinture et se laissa conduire en présence d'Abdallah. C'était un vieillard au visage vénérable, orné d'une longue barbe blanche qui lui tombait jusque sur la poitrine. Il accueillit Philippe avec sévérité, ne lui souhaita point la bienvenue et ne l'invita point à s'asseoir.

— Allah akbar (Dieu est grand)! dit-il après avoir attentivement considéré Philippe. J'apprends à ton sujet des choses étranges! Est-il vrai, comme le prétend le renégat, que tu sois un mécréant, un disciple du Nazaréen, quoique tu te donnes pour un vrai musulman?

— Seigneur, je suis un vrai croyant, reprit Philippe se servant à dessein d'un mot à double sens. Cet homme m'a menacé de m'accuser devant toi si je ne lui donnais mille piastres; et cela te prouve déjà ce qu'il est. Voici un firman du Sultan qui me garantit appui et protection.

— Par la barbe du Prophète! dit Abdallah après avoir jeté les yeux sur le sauf-conduit, c'est bien là l'écriture du maître de la terre, de notre Padischah. Chien de renégat, dit-il en s'adressant à Léontès d'une voix irritée, pourquoi viens-tu remplir mes oreilles de tes mensonges? et comment es-tu si hardi que de vouloir extorquer son argent à un vrai fidèle? Emmenez-le, dit-il aux soldats, et donnez-lui la bastonnade. Cinquante coups sur la plante des pieds lui apprendront à se mieux conduire.

— Arrêtez! s'écria Léontès terrifié; et s'arrachant des mains du soldat qui l'avait saisi, il se prosterna devant Abdallah dont il embrassa les genoux. Seigneur, lui dit-il, ne te laisse pas prendre aux paroles mielleuses de cet imposteur. Aussi vrai que je suis un bon musulman, un zélé sectateur du Prophète, celui-ci est un chien de chrétien et ses paroles ne sont que mensonges. Demande-lui seulement de renier sa foi et de prononcer notre sainte formule : « Allah il Allah, Mahomed resoul in Allah! » et tu te convaincras que j'ai dit la vérité. Vois comme il devient pâle en se sentant près d'être démasqué! C'est lui qu'il faut saisir! Sus! mes amis, arrêtez-le! dit-il aux soldats.

Mais un geste impératif d'Abdallah fit reculer les gardes qui se préparaient à saisir Philippe, dont le trouble évident semblait confirmer le dire de son accusateur.

— Quoi ! mon fils, dit Abdallah à Philippe, cet homme dit-il vrai, et m'aurais-tu trompé? Réponds-moi, es-tu musulman ou chrétien?

— Je suis croyant, répondit Philippe.

Le front du vieillard se rembrunit.

— Les chrétiens, je le sais, s'appellent aussi des croyants, quoiqu'ils ne vaillent guère mieux que des chiens. Si tu es vraiment un adorateur du saint Prophète, répète après moi : « Allah il Allah, Mahomed resoul in Allah » (Dieu est Dieu et Mahomet est son Prophète)!

(La suite au prochain numéro.)

Parau atura o Reote i te raatira o tauna nuu ra, mai te tohu atu i te rima : — Teie oia; a haru ia'na ! E teretiiano oia e e ahu haavare teie i nia ia'na.

Tao maira te raatira : — Mai te mea e o tei reira mau ra, i te hio raa 'tu i nia ia Philipa e pee mai ia oe ia matou e tia'i. Ua faaue mai o Apatara, te taata rahi i nia ihoi teienei iria ratere ; e e aratai atu matou ia oe i mua i to'na aro.

Puoi maira o Philipa : — E pee atu vau ia outou; vaiho rii noa mai na rā outou ia'u ia rave atoa mai na i te parau a te Emepera rahi no Turetia.

No te au ore raa o Reote i taua parau a Philipa ra, tamata 'tura oia i te paruru ia ore io noaa mai ia Philipa taua parau faaora ra. Faatia 'tura rā te raatira rahi o tauna nuu fauhaa puaahorotenua ra ia'na e e imi i taua parau na'na ra i roto i to'na ra mau fauhaa. Tapiri maite ihora oia i taua parau ra i roto i to'na tauopu e vaiho noa 'tura oia ia'na ia aratai hia na i mua i te aro o Apatara. Teienei taata e ruau mata tura maitai oia, o to'na ra umuimi ooue e te roroa, o te topa roa mai i nia i te ouma o te faaunauna ia i na hiti o to'na ra pue paparia. Farii maira oia ia Philipa mai te iria, mai te aroha ore mai, e mai te haaparahi ore ia'na.

Parau ihora oia i muri ae i to'na hio maite raa 'tu ia Philipa : — Allah akbar (e mana rahi mau ā to te Atua)! Te faaroo nei au i te hoe mau parau haru e rahi ia ia oe. E parau mau anei, mai ta teienei haavare faaroo e parau nei e, e ere to oe i te faaroo tia, e pipi oe na fetu i Natareta, a faariro noa'i oe na ei haamori mahometa mau?

Puoi maira o Philipa, na roto i te hoe parau, e e piti au raa i roto i taua parau ra : — E te fatu, e taata faaroo mau vau. Ua haamata mai teienei taata ia'u e e pupu atu oia ia'u i mua i to oe na aro, mai te mea e, ia ore au ia horoa 'tu na'na hoe tauatini tara ; o te tapao noa iho teie e ite ai oe i to'na nei huru.

Teie te hoe parau na te Emepera rahi o te tauturu mai e o te faaherehere mai ia'u i roto i te mau ati atoa.

Tao aera o Apatara ia hope i te hio hia e ana taua parau ra : — Mai te umuimi taa o te Peropheta ! o te tima man teie o te Fatu o te fenua nei, oia hoi to tatou Emepera. E hio atura oia ia Reote e parau atura ia'na mai te reo iria :— Teie uri haavare faaroo, eaha oe i haere mai ai i faaī ai i to'u tau taria i ta oe na mau parau haavare? Eaha 'toa oe i ore i taiā'i i te tamata raa i te oia i te moni a te hoe pipi mau ? Parau atura i te faehau : — A aratai atu ia'na, ia tairi hia oia i te raau. E pae ahuru tairi raa i raro ae i to'na tau avae o te haapii-ia ia'na e eiaha oia e na reira faahou.

Parau maira o Reote mai te riaria :—A faaea na ! no te matara raa mai oia i te rima o te mau faehau i haru mai ia'na ra, tahopu atura oia i mua i te aro o Apatara, mai te hoi atu i to'na ra tau turi. Parau atura ia'na : — E te fatu, eiaha oe e vare noa i te mau parau vinivini maitai a teienei taata faaino. Mai ia'u i rire oi haamori mahometa mau e ei pipi haapao na te Peropheta, e uri teretiiano ia teie taata, e ta'na ra mau parau e haavare anae ia. A ani noa 'tuna ia'na e e faaruc i ta'na faaroo e e pure mai i ta tatou pure mo'a. Allah il Allah, Mahomet resoul in Allah (E Atua te Atua e o Mahome to'na Peropheta)! e ite papu ia oe e, e parau mau ta'u e parau atu nei. A bio na i to'na maheahea rahi i teienei, no te ite raa ia oia e ua fatata oia i te itea hia. O na mau te tia ia haru hia ; e ere aera e ta'u mau hoa i te parau raa 'tu i te faehau : a haru ia'na.

No te mana rā o Apatara i te tuou raa 'tu, na tei reira 'tura i faaounu i te mau faehau o tei faaineine e haru mai ia Philipa, e no te rahi o to'na peapea mai te mea ra ia e ua riro roa ei parau mau te parau a taua taata i pari mai ia'na ra.

Tao atura o Apatara ia Philipa: — Eaha ! e ta'u tamaiti, e parau mau anei te parau a teienei taata, e ua, haavare mai anei oe ia'u? A puoi mai na oe i ta oe nei parau, e haamori mahometa anei oe e e teretiitano anei ?

Puoi maira o Philipa : — E taata faaroo vau.

Rumaruma faahou atura te mata o taua ruau tane ra : — Ua iteau e, e te topa 'toa hia nei te teretiitano i te feia faaroo, hau iti noa 'tu ai ia to ratou ra maitai i to te uri. Mai te mea mau e, e haamori Peropheta oe ra, a parau atoa ia oe i muri iho ia'u : « Allah il Allah, Mahomed resoul in Allah » (Dieu est Dieu et Mahomet est son Prophète)! »

(Ei te i'oa i mua nei te vahi no muri iho)

PAPEETE — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT *(Supplément)*

Archives PF-Messager-06/04/1882

Archives Particulières

Service des Contributions.

MOUVEMENT de la navigation commerciale de la colonie avec la France, avec l'étranger et avec les archipels voisins autres que les Etablissements français.

Nationalité des navires, lieux de provenance et de destination	Nombre des navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Valeur des Chargements	Observations
1° NAVIRES ENTRÉS A TAHITI:					
Navires français ou du Protectorat venant	de France	3	4.595.08	51	265.638 32
	de Californie	6	4.263	53	487.674 85
	des îles sous le vent	6	592	41	41.329 93
	de l'archipel de Cook	3	246	12	20.574 20
	Totaux	47	3.466.08	160	838.204 32
Navires étrangers venant	de France	1	363	9	180.244 92
	de Californie	13	2.306	109	1.124.943 84
	de Montevideo	1	235	18	»
	des Sandwich	1	73	6	»
	d'Australie	1	888	44	124.225 34
	de Valparaiso	1	173	8	57.144 83
	de la Nouvelle-Zélande	4	902	34	23.642 99
	de Hambourg	1	300	9	460.873 44
	d'Angleterre	1	486	12	25.622 »
	de l'archipel de Cook	2	548	66	178.267 15
	des îles sous le vent	36	2.029	226	284.874 30
	de Raraiti et Rimatara	2	140	14	69.448 98
	des îles Fanning et Malden	2	818	32	47.907 »
	Totaux	67	9.585	624	2.333.453 97
Report des navires français et du Protectorat		47	3.466.08	160	838.204 32
	Totaux des importations	104	13.055.08	784	3.461.697 30

2° NAVIRES SORTIS DE TAHITI.						
Navires français ou du Protectorat allant	en France	1	446	45	383.752 43
	en Californie	5	4.885	60	246.440 30
	aux îles sous le vent	4	300	33	53.435 32
	à l'archipel de Cook	2	251	19	36.948 73
	en Angleterre	1	4.344.26	26	383.385 »
	Totaux	13	4.030.26	163	1.076.431 50
Navires étrangers allant	en Angleterre	17	3.387	435	1.042.273 36
	en Californie	1	340	12	»
	à Lisbonne, Madère et Gibraltar	1	1.483	40	493.638 80
	en Australie	3	696	25	99.029 82
	à Hambourg	1	774	13	82.300 »
	à la Nouvelle-Zélande	1	180	12	40.000 »
	à Valparaiso	1	173	8	»
	à l'archipel de Cook	1	249	30	94.483 37
	aux îles sous le vent	43	3.018	210	376.738 94
	à Raraiti et Rimatara	2	363	50	64.338 95
	aux îles Gilbert et Fanning	2	1.193	53	9.548 49
	Totaux	88	10.949	451	2.206.513 93
Report des navires français		13	4.030.26	163	1.076.431 50
	Totaux généraux	103	14.979.26	814	3.282.945 43

RÉSUMÉ.

Exportation pour la France et l'étranger	Numéraires	89.320 50
	Matières premières	2.646.513 46
		2.736.835 96
Réexportation pour les archipels : Matières ouvrées de consommation		646.809 47
	Somme pareille	3.382.645 43

MOUVEMENT de la navigation dans les Établissements français.

Nationalité et lieux d'origine et de destination	Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Valeur des chargements	Observations
1° ENTRÉES.					
Navires français et du Protectorat venant	des Marquises	6	499	36	54.842 80
	des Tuamotu	19	1.864	210	439.680 »
	des Gambier	6	558	36	429.444 »
	de Tahuata	2	98	10	40.349 20
	de Moorea, Tetiaroa et le tour de Tahiti	9	472.5	47	27.839 75
	Totaux	42	3.490.5	364	638.995 85
Navires étrangers venant des Marquises		9	1.011	63	288.338 45
	Totaux	74	4.501.5	434	947.334 30
2° SORTIES.					
Navires français et du Protectorat allant	aux Marquises	1	243	24	9.132 53
	aux Tuamotu	43	2.229	242	684.660 10
	aux Gambier	23	537	56	172.352 49
	à Tahuata	2	69	8	3.449 83
	à Moorea, Tetiaroa et autour de Tahiti	9	473.5	47	28.731 21
		67	3.853.5	374	848.326 20
Navires étrangers allant aux Marquises		11	1.265	78	127.324 86
	Totaux	78	5.118.5	452	975.734 06

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Détail des entrées et des sorties		Nombre de navires	Tonnage	Nombre d'hommes d'équipage	Observations
1° ENTRÉES.					
Navires venant	de l'extérieur	104	13.055.08	784	
	des Établissements français	74	4.501.50	434	
	Totaux	178	20.497.38	1.208	
2° SORTIES.					
Navires allant	à l'extérieur	103	13.079.26	814	
	dans les Établissements français	78	5.118.50	452	
	Totaux	181	20.497.76	1.266	

ÉTAT comparatif de la navigation des années 1879 et 1880.

ENTRÉES	1879	211	22.774.75	1.494
	1880	178	17.356.38	1.208
	En faveur de 1879	33	5.343.47	286
SORTIES	1879	212	22.854	1.464
	1880	181	20.497.76	1.226
	En faveur de 1879	31	2.356.24	195

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeurs, des denrées et marchandises importées de France dans la colonie pendant l'année 1880.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Produits et dépouilles d'animaux.				
Bœuf et porc salé	Baril	24	1.414 75	
Conserves de viandes diverses	Colis	57	5.012 08	
Sanctions de Lyon	Id.	2	340 »	
Saindoux	Id.	4	432 »	
Fromages	Id.	4	412 80	
Huile de pied de bœuf	Id.	4	33 60	
Fèches.				
Anchois	Id.	18	342 20	
Sardines à l'huile	Id.	120	1.047 60	
Farineux alimentaires.				
Pâtes d'Italie	Id.	2	402 90	
Fruits et graines.				
Amandes	Kilogr.	8	24 »	
Châtaignes	Colis	2	208 »	
Fruits divers	au jus	4	74 40	
	au vinaigre	17	413 65	
Olives	Id.	11	88 50	
Raisins secs	Id.	4	66 75	
Graines potagères et de fleurs	Id.	1	50 »	
Sucs végétaux.				
Huile	d'olives	289	6.060 25	
	d'amande douce	1	120 »	
Produits et déchets divers.				
Asperges	Id.	3	480 »	
Champignons	Id.	10	875 »	
Haricots verts	Id.	10	375 »	
Petits-pois au gras et au naturel	Id.	23	1.783 35	
Bouillons et jutiennes	Id.	10	870 »	
Légumes divers en conserve	Id.	3	897 25	
Pierres, terres et combustibles.				
Briques	Nombre	9.650	460 25	
Pierre tumulaire	Id.	4	200 »	
Pierres taillées	Id.	118	108 80	
Sable à mouler	Baril	10	120 »	
Produits chimiques.				
Acide muriatique	Touque	4	56 »	
Sel de table fin	Colis	10	350 »	
Couleurs.				
Encre	Id.	4	260 40	
Peinture préparée	Id.	3	497 40	
Compositions diverses.				
Parfumerie de toute sorte	Id.	21	2.327 95	
Médicaments	Id.	14	3.716 55	
Savon de Marseille	Id.	62	3.020 05	
Bougies	Id.	3	172 05	
Sirops divers	Id.	18	406 08	
Bonbons et confiseries	Id.	3	208 05	
Sucre raffiné	Id.	6	790 20	
Chocolat	Kilogr.	6	18 »	
Epicerie et condiments	Colis	4	60 »	
Tabac à fumer	Id.	31	6.669 40	
Cigares	Id.	5	2.020 »	

Archives PF-Messager-06/04/1882

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Boissons.				
Vins en futailles	Barrique	4.273	167.338 49	
— de Bordeaux en verre	Caisse	176	3.367 80	
Blanc de Bordeaux id.	id.	9	240 »	
de Bourgogne en futailles	Barrique	5	800 »	
de Champagne en verre	Caisse	84	2.814 36	
du Porto id.	id.	8	226 08	
de Xérès id.	id.	9	277 79	
de Madère id.	id.	19	359 47	
de Malaga id.	id.	7	486 21	
de Louel id.	id.	3	1.410 58	
de Frontignan id.	id.	3	69 84	
Vermouth en futailles	Barrique	1	192 »	
en verre	Caisse	203	1.803 60	
Vinaigre	id.	98	396 30	
Absinthe	Litre	3.570	6.391 30	
Alcool	id.	1	4.228 40	
Bière	Caisse	75	825 »	
Bitter	Litre	792	4.206 80	
Cognac et eau-de-vie	id.	6.348	19.664 36	
Genièvre	id.	559	775 93	
Rhum et tafia	id.	11.668	6.926 25	
Liqueurs Curaçao	Caisse	30	870 98	
Cassis	id.	24	349 09	
diverses	id.	82	4.533 90	
Eaux minérales	id.	14	386 70	
Vitrifications.				
Vaisselle, porcelaine et fofence	Colis	32	3.736 53	
Verrerie	id.	3	236 »	
Pipes en terre	id.	5	626 35	
Fils et tissus.				
Sil à coudre	id.	7	3.905 96	
Tissus de coton Couvertures de lit	id.	2	952 05	
Chemises	id.	4	1.800 45	
Indiennes	id.	153	19.337 25	
Cotonnades	id.	2	3.791 05	
Tissus de lin ou chanvre Toile à voile	id.	1	514 95	
Toile pour lingerie	id.	4	2.441 25	
Etoffes de laine douce	id.	1	889 60	
Soieries diverses	id.	1	309 50	
Tissus de soie et laine Foulards	id.	2	2.596 85	
Tapis ou moquettes	Nombre	4	240 »	
Alpaga	Colis	1	889 67	
Bonneterie	id.	2	2.744 44	
Broderie	id.	1	4.562 21	
Papier et ses applications.				
Cartes géographiques	id.	1	20 »	
à jouer	id.	1	315 65	
Papier blanc divers	id.	14	3.326 70	
Gravures	id.	1	162 »	
Papier à cigarettes	id.	5	1.394 40	
Ouvrages en matières diverses.				
Chaussures diverses	id.	2	690 65	
Chapeaux divers	id.	1	388 40	
Corsages	id.	2	462 85	
Bouchons	id.	2	82 75	
Machines diverses et accessoires	id.	2	1.209 60	
Bijouterie	id.	2	145 80	
Peintes de Paris	id.	18	1.774 15	
Presse à copier	Nombre	1	464 95	
Ouvrages en métaux Quincaillerie	Colis	45	4.136 62	
Toile métallique	id.	90	3.377 60	
Ancres et chaînes	Nombre	3	969 »	
Cuisses à eau	id.	4	136 »	
Embarcations	id.	2	935 »	
Brosses et pinceaux	Colis	1	1.353 15	
Fleurs artificielles	id.	2	540 65	
Jouets d'enfants	id.	2	349 80	
Articles de Paris, bimbeloterie	id.	3	1.440 71	
Mercerie et passementerie	id.	30	8.217 41	
Meubles	id.	17	2.320 34	
Vêtements confectionnés	id.	7	1.821 20	
Voiles	Jeu	1	2.020 »	
Marchandises diverses sauvées du *Bosruel*, vendues aux enchères publiques	»	»	36.072 06	
Matériel pour le service de l'artillerie	»	»	25.314 30	
Matériel pour le service de la flotte	»	»	2.998 84	
			165.843 23	

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises importées de l'étranger dans la colonie pendant l'année 1880.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Animaux vivants.				
Moutons	Nombre	12	360 »	
Porcs	id.	1	7 50	
Volailles	id.	6	36 »	
Sangsues	Colis	2	102 50	
Produits et dépouilles d'animaux.				
Viandes salées Bœuf	Baril	126	11.410 »	
Porc	id.	287	9.853 13	
Jambons	Colis	36	6.937 22	
Viandes fumées Lard	id.	25	6.124 50	
Langues	id.	3	142 50	
Saurisses	id.	16	4.352 »	
Salaisons	id.	237	41.025 »	
Conserves de viandes de toute sorte	id.	157	39.982 07	
en bouil	Baril	163	13.270 75	
Beurre en Oreon	Caisse	87	7.017 65	

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Fromages de Gruyères	Colis	19	2.241 05	
divers	id.	47	2.265 85	
Lait concentré	id.	410	3.729 35	
Miel	id.	1	18 75	
Peaux de mouton et de chèvre	id.	3	64 25	
Poils de vache	id.	4	21 »	
Huile de pied de bœuf	id.	1	62 50	
Pêches.				
Barques	id.	6	4.065 60	
Bonnards	id.	27	933 »	
Huîtres	id.	9	258 »	
Morue et autres poissons secs	id.	58	2.069 45	
Sardines	Caisse	139	6.304 80	
Saumon en barils	Baril	854	12.488 45	
en boîtes	Caisse	4.264	24.030 95	
Écrevisses	id.	2	83 »	
Farineux alimentaires.				
Farine de froment	Kilogr.	696.870	199.292 45	
d'avoine	Colis	6	140 »	
de maïs	id.	40	256 85	
d'orge	Kilogr.	43	22 50	
Avoine	Sac	1	24 »	
Blé	id.	180	4.722 60	
Lentilles	id.	7	139 20	
Maïs	id.	2	76 20	
Pommes de terre	Sac, caisse	895	10.234 90	
Pois	Sac	16	804 50	
Haricots	id.	1.222	8.846 95	
Orge	id.	3.208	10.098 05	
Riz	Natte	3.407	65.251 25	
Biscuits ordinaires	Tonque, tin	6.882	33.235 53	
sucrés	Colis	4.007	40.038 45	
Pâtes d'Italie	id.	53	1.319 75	
Brute et graines.				
Fruits divers cristallisés	Colis	1	153 60	
tapés	id.	40	1.380 00	
naturels	id.	40	1.899 40	
en jus	id.	40	223 »	
Noix et amandes	id.	6	330 60	
Olives	id.	7	458 50	
Graines potagères et de fleurs	id.	19	4.501 75	
Denrées coloniales de consommation.				
Café	id.	160	17.480 30	
Cassonnade	id.	9	2.679 25	
Thé	id.	138	5.838 20	
Sucs végétaux.				
de riz	id.	46	3.374 40	
Huile d'olive	id.	3	473 75	
de coco	id.	41	573 25	
Coutchouc	id.	7	1.245 95	
Essence de térébenthine	id.	11	2.909 48	
Opium	id.	14	21.809 84	
Salsepareille	id.	7	306 25	
Bretzner	id.	2	52 50	
Gomme arabique	id.	1	71 25	
Bois de toute sorte.				
Bois de sapin de construction	Mètre cube	1.308	38.841 80	
pour embarcations	id.	252	4.264 »	
Bois de chêne	Pièce	60	1.022 38	
Lattes pour barrière	Nombre	20.000	300 »	
Bardeaux	id.	1.315.500	42.276 45	
Produits et déchets divers.				
Fungus	Colis	37	2.082 25	
Betteraves	id.	1	4 50	
Champignons	id.	3	286 50	
Truffes	id.	1	73 50	
Artichauds	id.	6	87 30	
Asperges	id.	66	308 75	
Choux-fleurs	id.	32	415 »	
Oignons	id.	23	2.984 75	
Choucroûte	id.	11	87 50	
Ails	id.	29	632 25	
Bonbons	id.	6	736 25	
Brèche	id.	6	1.831 20	
Levain de bière	id.	6	765 65	
Légumes divers conservés	id.	48	4.953 02	
Son	Sac	61	417 50	
Pierres, terres et combustibles minéraux.				
Meules	Colis	1	27 50	
Pierres tumulaires	id.	2	275 »	
Ocre rouge	id.	1	43 »	
Chaux	id.	4	75 »	
Pâtre	id.	1	70 »	
Sable à mouler	id.	3	86 25	
Terre de Sienne	id.	1	47 50	
Ciment de Portland	id.	110	4.401 37	
Briques réfractaires	Nombre	20.700	1.744 80	
Charbon de terre	Tonneau	1.440	22.492 37	
Coke	Kilogr.	2.000	244 »	
Goudron	Baril	12	375 »	
Huile de schiste	Caisse	2.401	21.969 »	
Métaux.				
Or en feuilles	Colis	3	177 30	
Acier en barres	id.	3	166 50	
Fer en barres	id.	7	1.150 25	
en feuillards	id.	6	2.437 20	
Cuivre à doublage	id.	10	3.823 10	
Plomb en feuilles	id.	1	107 50	
Zinc en feuilles	id.	1	40 60	

Archives PF-Messager-06/04/1882

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Produits chimiques.				
Sel de cuisine et de table	id.	46	2.169 75	
Acides divers	id.	9	428 15	
Ammoniaque	id.	19	873 »	
Couleurs.				
Bleu pour le linge	id.	7	306 85	
Blanc d'Espagne	id.	2	10 »	
Cirage	id.	13	1.058 75	
Crayons	id.	3	33 75	
Encre	id.	7	162 55	
Peintures diverses préparées	id.	11	9.637 45	
Compositions diverses.				
Parfumerie de toute sorte	id.	24	4.184 70	
Savons	id.	1.945	51.465 77	
Médicaments et droguerie	id.	209	17.174 45	
Bougies et chandelles	id.	113	2.138 75	
Chocolat	id.	7	602 65	
Sirops divers	id.	32	600 »	
Confitures et bonbons	id.	86	2.836 97	
Sucre raffiné	id.	475	18.403 15	
Tabac préparé — Cigares	id.	15	3.625 60	
Tabac préparé — Tabac à fumer	id.	102	8.036 26	
Tabac préparé — Tabac à chiquer	id.	2	210 »	
Epicerie et condiments	id.	59	1.448 45	
Colle forte et colle de poisson	id.	4	128 »	
Amidon	id.	17	161 25	
Graisse pour voitures	id.	6	77 50	
Mastic	id.	10	460 75	
Vernis	id.	11	726 25	
Poudre de chasse et de mine	id.	16	2.130 98	
Eau de fleurs d'oranger	id.	4	100 »	
Boissons.				
Vins — rouge de Bordeaux — en futailles	Barrique	308 1/2	41.642 25	
Vins — rouge de Bordeaux — en verre	Caisse	75	678 25	
Vins — blanc de Bordeaux — en verre	id.	32	890 »	
Vins — blanc de Bordeaux — en futailles	Barrique	7	922 »	
Vins — rouge de Californie — en futailles	id.	2	195 »	
Vins — blanc id. — en verre	id.	1	167 50	
Vins — d'Oporto	Baril, c^sse	5	1.271 25	
Vins — de Champagne	Caisse	19	1.523 »	
Vins — de Madère	Baril,caisse	21	934 60	
Absinthe	Caisse	113	3.068 »	
Eau-de-vie et cognac	id.	19	2.019 55	
Genièvre	C^sse, baril	127	7.758 75	
Kirsch	Caisse	1	65 »	
Kummel	id.	100	980 »	
Rhum et tafia	Litre	14.000	7.250 85	
Whisky	caisse,baril	14	3.848 28	
Bière — en futailles	Baril	231	7.834 95	
Bière — en verre	Caisse	813	20.371 05	
Cidre	id.	9	117 50	
Bitter	id.	21	1.120 25	
Sherry-Bitter	id.	13	478 75	
Liqueurs diverses	id.	6	436 20	
Eaux minérales	id.	3	163 »	
Vitrifications.				
Dames-jeannes	Nombre	72	315 »	
Verrerie — ordinaire à vitre	Colis	7	168 75	
Verrerie — Verres à vitre	id.	28	2.630 67	
Verrerie — Verres de lampes	id.	30	1.052 05	
Vaisselle, fayence et porcelaine	id.	5	394 50	
Pipes en terre	id.	6	203 75	
Fils et tissus.				
Fil et coton à coudre	id.	16	11.203 35	
Tissus de coton — Calicot	id.	64	30.260 50	
Tissus de coton — Denyms	id.	56	15.305 20	
Tissus de coton — Indiennes	id.	274	151.868 23	
Tissus de coton — Cotonnades pour pareu	id.	72	37.810 65	
Tissus de coton — Mousselines et tarlatanes	id.	23	14.825 60	
Tissus de coton — Coton écru	id.	5	1.764 65	
Tissus de coton — Chemises	id.	35	15.754 22	
Tissus de lin et de chanvre — Jaconas	id.	21	14.153 15	
Tissus de lin et de chanvre — Toile pour lingerie	id.	4	1.834 30	
Tissus de lin et de chanvre — Toile à matelas	id.	8	3.055 60	
Tissus de lin et de chanvre — Toile à voiles	id.	7	4.194 10	
Tissus de lin et de chanvre — Toile à sacs	id.	14	4.584 47	
Tissus de lin et de chanvre — Toile cirée	id.	5	183 75	
Tissus de lin et de chanvre — Coutil blanc et de couleur	id.	34	11.430 18	
Tissus de lin et de chanvre — Linge de corps et de table	id.	12	2.750 15	
Tissus de laine et de soie — Alpaga	id.	6	2.974 45	
Tissus de laine et de soie — Draps divers	id.	20	15.458 90	
Tissus de laine et de soie — Laine douce et flanelle	id.	9	3.406 10	
Tissus de laine et de soie — Chemises de laine	id.	5	9.921 59	
Tissus de laine et de soie — Châles	id.	2	2.006 »	
Tissus de laine et de soie — Etamine	id.	2	2.080 14	
Tissus de laine et de soie — Molleton	id.	1	116 10	
Tissus de laine et de soie — Soies divers. et grenadines	id.	16	9.804 45	
Tissus de laine et de soie — Rubans et velours	id.	7	4.492 85	
Tissus de laine et de soie — Foulards	id.	11	7.985 30	
Bonneterie	id.	13	5.545 70	
Broderie, tulles, dentelles	id.	21	10.639 30	
Vêtements confectionnés	id.	44	32.941 90	
Couvertures de laine et de coton	id.	8	3.901 55	
Sacs en toile	id.	7	2.841 22	
Papier et ses applications.				
Papier — blanc et enveloppes	id.	21	4,840 85	
Papier — à emballage	id.	11	493 25	
Papier — à tapisser	id.	4	977 50	
Papier — à cigarettes	id.	10	436 60	
Carton	id.	2	103 50	
Livres, brochures et gravures	id.	47	8.730 95	
Cartes géographiques	id.	5	92 50	

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Ouvrages en matières diverses.				
Chaussures de toute sorte	id.	59	22.123 09	
Cuirs pour sellerie, bourrellerie et chaussures	id.	18	2.704 60	
Harnais	id.	7	1.173 75	
Chapeaux divers	id.	24	17.191 65	
Nattes de Chine	id.	3	167 50	
Cordages — divers	id.	36	21.878 75	
Cordages — Ficelle et fil à voile	id.	35	6.088 55	
Cordages — Ligne de pêche	id.	23	6.441 80	
Filets de pêche	id.	9	9.277 10	
Bouchons de liège	id.	10	1.431 79	
Orfévrerie et bijouterie	id.	10	2.235 60	
Horlogerie	id.	10	2.163 75	
Caractères d'imprimerie	id.	2	205 »	
Machines — à coudre	Nombre	182	24.184 20	
Machines — diverses	Colis	25	18.128 60	
Machines — à plonger	Nombre	1	10.000 »	
Instruments d'optique et de précision — Jumelles et longues-vues	id.	7	85 25	
Instruments d'optique et de précision — Baromètre	id.	1	16 25	
Instruments d'optique et de précision — Thermomètres	id.	3	30 »	
Instruments d'optique et de précision — Alcoolomètre	id.	1	11 25	
Instruments d'optique et de précision — Appareils photographiques	id.	2	605 85	
Balances et bascules	id.	2	485 »	
Aiguilles à coudre et à machines	Colis	9	478 90	
Hameçons	id.	2	718 10	
Coutellerie diverse	id.	29	1.151 25	
Ouvrages en métaux — Fonte pour lest	Kilogr.	9.000	450 »	
Ouvrages en métaux — Réverbères en fonte	Nombre	16	2.018 »	
Ouvrages en métaux — Clous en fer	Colis	231	5.623 47	
Ouvrages en métaux — Clous en cuivre	id.	38	2.285 25	
Ouvrages en métaux — Tuyaux en fer et en fonte	id.	13	3.757 63	
Ouvrages en métaux — Fourneaux et accessoires	id.	14	3.494 10	
Ouvrages en métaux — Lampes diverses	id.	20	2.370 »	
Ouvrages en métaux — Lanternes diverses	id.	6	3.325 10	
Ouvrages en métaux — Coffres-forts	id.	2	347 50	
Ouvrages en métaux — Fers à repasser	id.	31	1.565 »	
Ouvrages en métaux — Fers pour chevaux	id.	6	172 50	
Ouvrages en métaux — Pompes	id.	4	493 85	
Ouvrages en métaux — Pont en fer	Nombre	1	4.950 »	
Ouvrages en métaux — Toile métallique	Colis	2	252 50	
Ouvrages en métaux — Matériel pour voitures	id.	6	1.879 05	
Ouvrages en métaux — Quincaillerie, serrurerie	id.	60	15.558 15	
Ouvrages en métaux — Seaux	id.	2	100 »	
Ouvrages en métaux — Ustensiles de cuisine et de ménage	id.	70	1.541 72	
Armes et munitions — Fusil de chasse	Nombre	1	232 75	
Armes et munitions — Fusils et pistolets Flobert	Colis	3	320 »	
Armes et munitions — Cartouches et capsules	id.	9	316 50	
Armes et munitions — Plomb de chasse	id.	7	635 50	
Artifices	id.	3	177 50	
Voitures et accessoires	Nombre	7	5.530 »	
Vélocipèdes	Colis	5	451 25	
Embarcations	Nombre	8	3.650 »	
Ancres et apparaux de navires — Voiles	Jeu	3	9.173 40	
Ancres et apparaux de navires — Ancres et Chaînes	Nombre	21	1.144 80	
Ancres et apparaux de navires — Poulies	Colis	9	1.868 50	
Ancres et apparaux de navires — Matériel divers	id.	3	1.974 90	
Outils d'ouvriers — à bois	id.	5	651 85	
Outils d'ouvriers — à fer	id.	4	1.521 20	
Outils d'ouvriers — divers	id.	36	6.636 52	
Tabletterie et bimbeloterie — Articles de fantaisie dits de Paris	Colis	50	15.319 »	
Tabletterie et bimbeloterie — Eventails	id.	6	239 65	
Tabletterie et bimbeloterie — Jouets	id.	15	1.758 75	
Tabletterie et bimbeloterie — Porte-cigares et porte-monnaie	id.	2	139 50	
Tabletterie et bimbeloterie — Peignes	id.	13	1.193 45	
Tabletterie et bimbeloterie — Pipes en bois	id.	7	125 »	
Tabletterie et bimbeloterie — Fouets et cravaches	id.	7	127 50	
Allumettes chimiques	id.	110	16.325 75	
Brosses et pinceaux	id.	12	1.109 25	
Mercerie et passementerie	id.	34	8.527 95	
Fleurs artificielles	id.	7	3.203 32	
Parapluies et parasols	id.	10	8.778 90	
Ouvrages en bois — Futailles	id.	145	1.328 75	
Ouvrages en bois — Balais	id.	20	976 75	
Ouvrages en bois — Avirons	id.	18	2.280 45	
Ouvrages en bois — Manches d'outils	id.	18	2.130 80	
Ouvrages en bois — Matériel pour voitures	id.	17	1.734 90	
Ouvrages en bois — Brouettes	id.	2	90 »	
Ouvrages en bois — Bondes	Nombre	200	16 »	
Ouvrages en bois — Portes et persiennes	Colis	110	4.618 15	
Ouvrages en bois — Croisées	id	36	2.046 10	
Ouvrages en bois — Sabots	id.	1	177 70	
Ouvrages en bois — Seaux	Nombre	24	25 »	
Meubles — Meubles divers	Colis	11	3.587 »	
Meubles — Literie	id.	5	1.612 50	
Meubles — Cadres et tableaux	Nombre	8	724 25	
Meubles — Malles de Chine	Colis	19	9.615 »	
Meubles — Chaire	Nombre	1	525 »	
Meubles — Chaises et fauteuils	Colis	61	4.066 75	
Meubles — Billards et accessoires	Nombre	6	2.801 25	
Instruments de musique — divers	Colis	4	486 80	
Instruments de musique — Piano	Nombre	1	1.312 50	
Marchandises diverses	Colis	550	57.085 81	
			1.816.693 98	
Marchandises arrivées — aux Marquises, 2e semestre	»	»	84.773 70	
Marchandises arrivées — aux Gambier, id.	»	»	51.057 28	
Total des importations de l'étranger			1.952.524 96	

Archives PF-Messager-06/04/1882

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises importées des archipels voisins autres que les Établissements français pendant l'année 1880.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Animaux vivants.				
Bœufs et vaches	Nombre	6	450 »	
Chevaux	id.	4	280 »	
Volailles	id.	396	396 »	
Porcs	Kilogr.	5.984.3	5.984 50	
Produits et dépouilles d'animaux.				
Viandes salées : Bœuf	Baril	8	306 25	
Porc	id.	2	85 »	
Conserves de viandes diverses	Caisse	45	704 80	
Fromages divers	Colis	24	216 »	
Beurre	id.	2	450 »	
Pêche.				
Sardines	id.	4	217 70	
Saumon	id.	41	1.420 »	
Nacre	Kilogr.	273	273 »	
Écaille de tortue	id.	20	56 »	
Pêche de mer	id.	3.000	527 25	
Farineux alimentaires.				
Farine de froment	id.	310	91 90	
Fécule de pia et manioc	id.	34.573	15.454 »	
Maïs	id.	2.239	235 90	
Riz : Natte	id.	24	335 »	
Blanc	Tonque, tin	30	360 »	
Biscuits : ordinaires	id.	3	120 »	
sucrés	Kilogr.	22.247	2.224 70	
Igname				
Fruits et graines.				
Graines potagères	Colis	1	15 »	
Bananes pressées	Paquet	424	185 »	
Cocos secs	Nombre	6.250	312 50	
Graines de coton	Kilogr.	44.600	3.480 50	
Raisin sec	Colis	1	20 »	
Denrées coloniales.				
Café non décortiqué	Kilogr.	22.063	24.565 »	
Cassonade	Sac	96	1.590 »	
Sucs végétaux.				
Huile : de coco	Litre	1.400	732 »	
de tiu	Touque	12	240 »	
Jus de citron	Litre	3.532	996 »	
Bois de toutes sortes.				
Bois brut : tamana	Bille	22	400 »	
divers	Mètre cube	30	987 77	
de tou	Bille	4	25 »	
Courbes pour navires	Nombre	80	620 »	
Bois à brûler	Stère	4	20 »	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer.				
Coton : égrené	Kilogr.	129.564	255.597 70	
non égrené	id.	281.774	190.886 30	
Coton pour matelas	id.	2.675	2.475 »	
Produits et déchets divers.				
Copra	id.	665.107	141.329 30	
Cire	id.	1.500	43 50	
Fanoue	id.	765	256 50	
Gunno	id.	(1.120.000	46.000 »	
Oignons	Caisse	44	359 50	
Pierres, terres et combustibles minéraux.				
Charbon de terre	Kilogr.	67.000	1.206 63	
Huile de schiste	Cuisse	87	875 »	
Métaux.				
Vieux fer	Kilogr.	229	53 »	
Produits chimiques.				
Sel de table	id.	437	43 70	
Teintures.				
Crayons	Douzaine	2	9 »	
Encre	id.	3	3 75	
Bleu	Boîte	1	6 »	
Peintures diverses	Kilogr.	300	400 »	
Compositions diverses.				
Bougies et chandelles	Colis	22	335 »	
Médicaments	id.	1	80 »	
Parfumerie (huile)	Bouteille	242	473 30	
Savons	Colis	136	3.040 »	
Tabac	Kilogr.	338	1.547 50	
Boissons.				
Genièvre	Caisse	10	200 »	
Cognac	id.	2	105 »	
Bière	id.	16	703 45	
Vitrifications.				
Verrerie	Colis	1	12 30	
Vaisselle	id.	1	7 »	
Fils et tissus.				
Tissus de coton : Calicot	Pièce	86	1.432 40	
Perkals	Mètre	37	46 40	
Indienne	Colis	19	11.476 80	
Mousseline	Mètre	480	640 40	
Chemises	Douzaine	6	207 50	
Couvertures	Nombre	5	37 50	
Tissus de lin et de chanvre : Coutil	Colis	1	213 »	
Linge de corps et de table	id.	3	3.980 40	
Tissus de laine : Alpaga	Mètre	100	404 »	
Draperie	Colis	3	3.624 60	
et de soie : Cotonnades	id.	12	70 »	
Châles	Nombre	12	144 »	
Ouvrages en matières diverses.				
Chaussures	Colis	1	414 »	
Chapeaux	id.	3	717 90	
Vannerie (paniers)	Nombre	40	275 »	
Cordages : Divers	Kilogr.	450	603 »	
Lignes de pêche	Paquet	3	41 25	
Fil à voile	Balle	1	325 »	
Nappe	Mètre	8.432	675 »	
Filet de pêche	Nombre	1	250 »	
Machine à coudre	id.	1	60 »	
Nattes	id.	165	605 »	
Meubles et literie	Colis	2	125 »	
Effets d'habillement	id.	11	2.337 50	
Marchandises diverses	id.	34	1.653 10	
Papier et ses applications.				
Papier blanc et enveloppes	id.	6	169 »	
Cartes à jouer	id.	2	121 85	
Total des importations des archipels voisins			740.349 45	

RÉCAPITULATION.

Importation de France	463.843 85
— de l'étranger	1.057.231 50
— des archipels voisins	740.349 45
Total	2.261.687 39
Importations de l'année 1879	4.349.119 36
Différence en faveur de 1879	1.387.431 97

Cette différence provient des causes ci-après :

1° En 1880 il n'y a pas eu d'importation de numéraire, tandis qu'en 1879 il y en a eu pour ..... 949.600 »

2° Les arrivages aux Marquises et aux Gambier ne concernent que le second semestre; toutefois, d'après le produit de l'octroi de mer, le 1er semestre doit être considéré comme à peu près égal soit 435.830 98

3° Il n'est entré pendant l'année que 11 navires de Sac Francisco faisant le service postal; celui qui aurait pu arriver en décembre figurera en 1881, soit environ ..... 125.000 »

4° Enfin la perte de *Bouzuet*, environ ..... 200.000 »

Total 1.380.430 98

EXPORTATIONS.

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises exportées de la colonie pour la France pendant l'année 1880.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Produits et dépouilles d'animaux.				
Miel	Kilogr.	1.347	1.118 »	
Pêche.				
Nacre	id.	11.207	19.608 75	
Coquillages (collection de)	Colis	2	80 »	
Fruits et Graines.				
Graines de coton	Kilogr.	729.450	20.600 »	
Fruits, tiges et filaments à ouvrer.				
Coton en laine	id.	437.567	344.335 40	
Total des exportations pour la France			385.732 15	

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises exportées pour l'étranger pendant l'année 1880.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Produits et dépouilles d'animaux.				
Cire brute	Kilogr.	1.173	3.303 50	
Coprah	id.	1.100.000	82.500 »	
Laine en suint	id.	2.000	2.000 »	
Miel	id.	3.284	1.642 80	
Peaux brutes : de bœuf	Nombre	387	2.787 50	
de mouton et de chèvre	id.	145	145 »	
Pêche.				
Coquillages (collection)	Colis	2	60 »	
Écaille de tortue	Kilogr.	90	900 »	
Nacres	id.	277.810	139.313 75	
Tripang (bêche de mer)	id.	665	299 50	

Archives PF-Messager-06/04/1882

ÉTAT DÉTAILLÉ, en quantité et valeur, des denrées et marchandises réexportées de Tahiti pour les archipels voisins autres que les Établissements français pendant l'année 1880.

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Produits et dépouilles d'animaux.				
Viandes salées	bœuf	Baril	417	6.594 50
	porc	id.	269	5.383 50
Jambons et lard fumés		Colis	26	534 50
Conserves de viandes de toute sorte		id.	310	12.404 25
Saindoux		id.	28	1.687 95
Beurre salé		id.	16	1.436 72
Fromages divers		id.	14	412 50
Pêches.				
Morue		id.	6	253 »
Saumon	en barils	id.	154	3.482 43
	en boîtes	id.	109	2.250 »
Sardines à l'huile		id.	54	2.096 75
Farineux alimentaires.				
Farine de froment		Kilogr.	63.677.300	49.732 23
Biscuits		Colis	2.407	21.102 60
Pâtes d'Italie		id.	5	33 75
Féculle de pin et de manioc		Kilogr.	87	43 70
Haricots		Colis	14	178 40
Pois cassés		id.	2	68 »
Riz		Kilogr.	48.500	2.750 45
Légumes		id.	300	73 »
Pommes de terre		Colis	184	4.264 42
Fruits et graines.				
Fruits en conserves divers		id.	14	365 »
Denrées coloniales de consommation.				
Cassonnade		Kilogr.	13.967	13.967 »
Mélasse		Baril	42	756 80
Thé		Colis	37	1.543 »
Sucs végétaux.				
Huile	de lin	id.	13	243 37
	d'olive	id.	62	1.333 »
	de coco	id.	1	300 »
Essence de térébenthine		id.	2	27 »
Bois de toute sorte.				
Bois	de sapin de construction	Mètre cube	331.500	39.605 37
	de chêne	id.	1	72 40
Mâts		Nombre	1	50 »
Lattes pour palissades		id.	7.500	4.056 25
Bordages		id.	120.500	2.713 50
Produits et déchets divers.				
Foin		Kilogr.	317	32 50
Lait conservé		Colis	22	1.060 50
Oignons		id.	30	473 13

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Pierres, terres et combustibles minéraux.				
Briques réfractaires		Nomb re	4.793	422 55
Meules à aiguiser		id.	2	24 »
Ciment de Portland		Baril	2	30 »
Charbon de terre		Kilogr.	20.000	905 80
Goudron		Baril	3	76 »
Huile de schiste		Caisse	493	3.468 32
Produits chimiques.				
Sel de table		Colis	9	95 30
Couleurs.				
Encre		id.	7	150 »
Indigo		id.	2	140 »
Peintures préparées		id.	197	2.437 84
Cirage		id.	4	2 50
Compositions diverses.				
Achards et moutardes		id.	4	168 25
Bougies		id.	3	65 34
Médicaments		id.	20	763 31
Savons		id.	253	7.166 46
Parfumerie		id.	14	2.294 80
Chocolat		id.	2	80 »
Confiseries		id.	10	575 51
Sucre raffiné		id.	36	794 60
Tabac		id.	23	2.133 78
Verrits		id.	1	32 50
Boissons.				
Absinthe		Litre	173	435 »
Eau-de-vie et cognac		id.	600	4.543 31
Genièvre		Caisse	237	4.353 83
Rhum		Litre	2.610	8.415 38
Vins	de Bordeaux rouge en verre	Cents[1]	25	1.338 »
	de Bordeaux rouge en futailles	Barrique	7	1.463 47
	de Bordeaux blanc en verre	Caisse	3	60 49
	d'Oporto en futailles	Barrique	4	524 00
	de champagne	Caisse	6	798 92
Vermouth		id.	24	360 85
Liqueurs diverses		id.	4	240 »
Bière		Cent[s] baril	113	4.253 61
Bitter		Caisse	1	54 »
Eaux minérales		id.	1	30 »
Vinaigre		id.	9	118 50
Vitrifications.				
Miroirs		Colis	3	1.400 »
Verres	à vitre	id.	2	28 90
	à boire	id.	6	301 53
	de lampes	id.	3	134 50
Domestiques		Nombre	272	5.441 36
Vaisselle, porcelaine et faïence		Colis	22	1.925 29
Fils et tissus.				
Fil et coton à coudre		id.	42	2.014 91
Tissus de coton	Calicot	id.	36	13.598 33
	Indiennes	id.	183	107.708 29
	Mousselines	id.	34	14.936 08
	Cotonnades	id.	7	1.688 05
	Basyma	id.	43	8.124 60
	Coton écru	id.	1	320 »
	Zéphirs	id.	4	2.659 80
	Coutil pour pantalons	id.	4	5.484 92
Tissus de lin et de chanvre	Toile à sacs	id.	9	2.732 45
	à voile	id.	1	1.600 64
	Lingerie	id.	42	10.365 34
	Sacs en toile	id.	40	3.840 07
	Alpaga	id.	2	412 50
	Draperies	id.	3	7.471 47
Tissus de laine et de soie	Etamines	id.	1	615 25
	Chemises de laine	id.	1	313 »
	Châles	id.	4	4.267 75
	Soieries	id.	5	4.253 50
Couvertures de laine et de coton		id.	49	1.669 »
Bonneterie		id.	8	3.401 91
Broderies		id.	42	976 50
Effets d'habillement		id.	45	7.717 51
Papier et ses applications.				
Papier	blanc et enveloppes	id.	9	680 56
	à emballage	id.	1	76 90
Ouvrages et matières diverses.				
Allumettes chimiques		id.	29	2.021 46
Cuirs divers		id.	4	76 25
Chaussures diverses		id.	7	2.717 64
Chapeaux divers		id.	35	1.469 49
Cordages	divers	id.	43	3.306 93
	Ligne de pêche	id.	8	2.739 38
Bijouterie et orfèvrerie		id.	4	163 »
Horlogerie		id.	2	90 »
Numéraire		id.	1	50.000 »
Machines	à glace	Nombre	1	400 »
	à coudre	id.	42	7.075 »
Outils	Haches	Colis	53	4.160 »
	Pelles en fer	id.	3	342 32
Hameçons		id.	3	295 38
Coutellerie		id.	4	673 25
	Balance bascule	Nombre	4	255 »
	Coffret à argent	id.	1	25 »
	Clous et pointes	Colis	68	2.083 52
Ouvrages en métaux	Chaînes et ancre	Nombre	4	338 »
	Lampes et lanternes	Colis	6	1.203 75
	Fourneaux et accessoires	id.	9	1.265 05
	Fers à repasser	id.	17	522 »
	Roulettes	Nombre	3	59 »
	Quincaillerie diverse	Colis	37	9.369 35
Poudre de chasse		id.	3	467 68
Voitures	à bras	Nombre	1	260 »
	brouettes	id.	6	150 »

Archives PF-Messager-06/04/1882

Détail des denrées et marchandises	Espèce des unités	Quantité	Valeur	Observations
Tuiles.....	id.	2	1.340 »	
Tuiles emfaîtières.....	Jeux	1	625 »	
Ouvrages en matières diverses.				
Tabletterie et bimbeloterie, articles de fantaisie, dits de Paris.....	Colis	69	6.601 38	
Mercerie et passementerie.....	id.	n. 22	5.071 21	
Fleurs artificielles.....	id.	7	385 »	
Parapluies et parasols.....	id.	9	3.209 18	
Ouvrages en bois	Ustensiles..... Nombre	42	235 81	
	Balais..... Colis	8	497 99	
	Futailles..... id.	125	4.022 13	
	Portes et persiennes..... Nombre	36	629 50	
	Manches d'outils..... Colis	10	634 »	
	Poutres..... Nombre	25	106 »	
	Sciure..... Colis	2	81 »	
Meubles.	Meubles de Chine..... Nombre	130	3.163 »	
	Meubles divers..... Colis	34	2.185 25	
Sellerie.....	id.	4	1.089 27	
Marchandises diverses.....	id.	49	97.068 98	
Total des réexportations.....			615.809 47	

RÉCAPITULATION.

Exportation et réexportation :	pour France.....	385.752 15
	pour l'étranger.....	2.341.063 81
	pour les archipels voisins.....	615.809 47
Total.....		3.342.625 43
Exportation et réexportation de l'année 1879.		3.664.264 10
Différence en faveur de 1879.....		321.638 67

Cette différence porte sur :

Les exportations pour.....	83.917 70
Et sur les réexportations pour.....	237.670 97
Total légal.....	321.638 67

TABLEAU présentant l'importance du commerce de la colonie avec l'extérieur pendant l'année 1880.

Détail des ports ou Établissements.	Importations. Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes d'équipage.	Valeur des chargements.	Exportations. Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes d'équipage.	Valeur des chargements.	Totaux. Nombre de navires.	Tonnage.	Nombre d'hommes d'équipage.	Valeur des chargements.
Commerce avec la France.....	1	1.960 08	60	465.843 25	1	410 »	15	385.752 15	2	2.370 08	75	851.595 40
— — San Francisco et autres ports de la Californie....	21	3.569 »	162	1.612.620 69	22	5.242 »	195	1.228.713 86	43	8.811 »	357	2.841.334 55
— — divers ports étrangers d'Europe.....	2	786 »	24	125.891 14	6	3.808 26	103	959.723 80	10	4.594 26	124	1.085.617 91
— — divers ports des deux Amériques.....	1	900 »	32	57.141 83	1	173 »	8	» »	2	1.073 »	40	57.141 83
— — l'Australie.....	4	888 »	44	124.225 31	3	696 »	26	99.059 82	7	1.584 »	70	223.285 13
— — la Nouvelle-Zélande.....	4	409 »	24	32.642 99	2	180 »	12	40.000 »	6	589 »	36	72.642 99
— — les îles sous le vent.....	42	2.421 »	270	420.590 85	47	3.218 »	223	436.191 50	89	5.639 »	493	856.999 11
— — l'archipel de Cook et Rurutu.....	21	1.304 »	149	266.307 33	17	1.137 »	119	189.713 05	38	2.441 »	268	456.050 38
— — diverses îles de l'Océan Pacifique.....	2	818 »	22	47.807 »	2	115 »	13	9.458 49	4	933 »	35	57.265 49
Totaux.....	101	13.055 0	783	3.161.687 39	103	14.979 26	814	3.342.645 43	207	28.034 34	1.598	6.504.332 82

SITUATION et mouvements des entrepôts réels et fictifs de la colonie pendant l'année 1880.

DÉSIGNATION DES DENRÉES ET MARCHANDISES.	Marchandises existant en entrepôt le 1er janvier 1880.	Marchandises entrées en entrepôt pendant l'année 1880.	Total général.	Marchandises sorties des entrepôts pendant l'année 1880.	Marchandises restant en entrepôt le 31 décembre 1880	OBSERVATIONS.
Allumettes.....	3.169 53	5.997 31	9.166 84	6.478 92	2.688 32	
Avirons.....	1.021 33	683 55	1.704 88	935 93	769 55	
Accordéons.....	472 06	199 05	672 11	199 05	473 06	
Alpaga.....	» »	889 67	889 67	» »	889 67	
Achards.....	211 03	153 12	364 15	364 15	» »	
Aiguilles.....	12 50	21 60	34 10	34 10	» »	
Anneaux.....	» »	60 »	60 »	60 »	» »	
Absinthe.....	» »	1.143 »	1.143 »	918 58	224 42	
Asperges.....	» »	99 75	99 75	99 75	» »	
Ancres et chaînes.....	3.448 76	» »	3.448 76	687 87	2.760 89	
Ardoises.....	139 50	» »	139 50	» »	139 50	
Argenterie.....	873 15	» »	873 15	873 15	» »	
Beurre.....	» »	1.523 83	1.523 83	1.523 83	» »	
Biscuit.....	17.094 19	15.763 05	32.857 24	21.670 35	11.186 89	
Bière.....	7.016 52	8.690 47	15.706 99	15.706 99	» »	
Bois de construction.....	603 40	5.372 08	5.975 48	5.402 42	573 06	
Bascule.....	57 50	255 »	312 50	» »	312 50	
Bleu.....	966 61	186 85	1.153 46	569 48	583 98	
Balais.....	» »	30 »	30 »	30 »	» »	
Bois.....	84 87	1.922 25	2.007 12	1.763 64	243 48	
Bœuf salé.....	» »	7.971 10	7.971 10	6.532 49	1.438 61	
Bonneterie.....	» »	1.996 86	1.996 86	642 50	1.354 36	
Broderie.....	» »	609 45	609 45	609 45	» »	
Bèches.....	» »	551 25	551 25	551 25	» »	

Archives PF-Messager-06/04/1882

DÉSIGNATION DES DIVERSES DE MARCHANDISES.	Marchandises existant en entrepôt le 1er janvier 1880.		Marchandises entrées en entrepôt pendant l'année 1880.		Total général.		Marchandises sorties des entrepôts pendant l'année 1880.		Marchandises restant en entrepôt le 31 décembre 1880.		OBSERVATIONS.
Bois ouvré	81	25	»	»	81	25	51	98	29	27	
Bougies	1.668	99	»	»	1.668	99	98	62	1.570	37	
Bouteilles	362	50	»	»	362	50	»	»	362	50	
Baromètre	44	»	»	»	44	»	»	»	44	»	
Bibles	535	80	»	»	535	80	302	50	173	30	
Baguette	66	25	»	»	66	25	»	»	66	25	
Bananes sèches	83	75	»	»	83	75	83	75	»	»	
Calicot	5.809	10	5.885	25	11.694	35	11.694	35	»	»	
Café moulu	»	»	652	20	652	20	184	80	467	40	
Café décortiqué	8.855	35	»	»	8.855	35	1.650	25	7.205	10	
Charbon de terre	15.741	50	7.200	»	22.941	50	11.649	77	11.291	73	
Chaussures	1.365	05	879	05	2.244	10	1.096	»	1.148	10	
Cotellerie	496	73	786	25	1.282	98	585	»	697	98	
Crate	5.931	06	4.614	28	10.545	34	7.065	99	3.479	45	
Cordage	21.001	17	15.562	92	36.567	09	12.375	29	24.191	80	
Clous en cuivre	14.839	18	6.296	36	21.135	54	21.135	54	»	»	
Couvertures	3.555	28	97	30	3.652	58	1.109	01	2.543	57	
Cigares et tabac	1.909	78	3.896	10	5.805	88	5.548	03	257	85	
Chaises et fauteuils	197	40	251	75	449	15	33	25	415	90	
Confitures	466	55	702	»	1.228	55	722	49	506	06	
Chapellerie	10.201	65	2.172	85	12.374	60	2.152	95	10.221	65	
Conserves alimentaires	6.345	99	10.232	04	16.597	03	14.876	78	1.720	66	
Chemises	367	»	8.652	79	9.019	79	8.652	79	367	»	
Clefs	»	»	20	»	20	»	20	»	»	»	
Cafés crus	»	»	545	40	545	40	545	40	»	»	
Cognac	»	»	6.186	17	6.186	17	6.186	17	»	»	
Cloches	409	06	»	»	409	06	»	»	409	06	
Carnavales	435	»	»	»	435	»	15	»	420	»	
Chaudronnerie	1.669	64	»	»	1.669	64	»	»	1.669	64	
Ciment	450	70	»	»	450	70	422	22	28	48	
Cuir	264	82	»	»	264	82	»	»	264	82	
Ceinture	2.042	95	»	»	2.042	95	1.529	10	513	85	
Cartes à jouer	632	48	»	»	632	48	325	51	306	97	
Coffre-fort	258	22	»	»	258	22	258	22	»	»	
Draperie	98	75	3.035	55	3.674	30	2.357	20	1.317	10	
Draps	2.277	85	5.625	80	7.903	67	7.750	45	153	18	
Dames	»	»	124	50	124	50	124	50	»	»	
Dames-jeannes	1.338	06	»	»	1.338	06	936	31	401	75	
Draperie	337	50	»	»	337	50	»	»	337	50	
Dragées et pralines	798	71	»	»	798	71	»	»	798	71	
Embarcations	1.729	09	900	»	2.629	09	2.629	09	»	»	
Essence de térébenthine	136	25	2.054	98	2.191	23	2.191	23	»	»	
Encre	10	53	104	25	114	78	13	03	101	75	
Etoupe	749	11	427	50	1.176	61	1.078	25	98	36	
Ecaille	»	»	40	»	40	»	»	»	40	»	
Epicerie	937	16	»	»	937	16	»	»	937	16	
Eau de Seltz	82	68	»	»	82	68	82	68	»	»	
Fers à repasser	1.646	55	275	»	1.921	55	1.015	»	906	55	
Farine	5.220	28	20.913	60	26.133	88	22.165	52	3.968	36	
Fenêtres	582	45	38	50	620	95	267	14	353	81	
Fil à coudre	392	92	2.609	48	3.002	40	2.069	48	932	92	
Ferblanterie	1.192	03	900	72	2.092	75	1.266	41	826	34	
Fourneaux	»	»	620	»	620	»	620	»	»	»	
Fruits de table	»	»	82	50	82	50	56	25	26	25	
Faulards	»	»	20	»	20	»	20	»	»	»	
Filets	»	»	1.055	25	1.055	25	569	88	485	37	
Faience	727	73	»	»	727	73	»	»	727	73	
Farsaille	10.057	20	»	»	10.057	20	975	08	9.082	12	
Fournitures de bureau	1.397	»	»	»	1.397	»	»	»	1.397	»	
Fer	357	»	»	»	357	»	357	»	»	»	
Ficelle	935	95	»	»	935	95	»	»	935	95	
Feutre	1.645	19	»	»	1.645	19	»	»	1.645	19	
Gendrons	1.000	31	85	»	1.085	31	85	»	1.000	31	
Genièvre	»	»	6.232	50	6.232	50	6.232	50	»	»	
Graisse, etc	866	84	»	»	866	84	»	»	866	84	
Haches	1.667	81	680	»	2.347	81	634	13	1.693	68	
Huile de lin	3.686	23	672	»	4.730	23	1.885	20	1.845	03	
Huile de schiste	137	15	3.613	50	3.750	65	3.750	65	»	»	
Huile d'olive	366	»	560	88	926	88	519	27	413	61	
Haricots	802	73	49	88	852	61	»	»	852	61	
Hamegons	990	»	25	»	1.015	»	25	»	990	»	
Harnachement	»	»	100	»	100	»	100	»	»	»	
Homards	»	»	219	»	219	»	114	»	115	»	
Huile capillaire	»	»	232	48	232	48	174	36	58	12	
Huile de ricin	»	»	92	81	92	81	»	»	92	81	
Huitre naturelle	»	»	50	»	50	»	»	»	50	»	
Indienne	102.792	37	115.099	90	217.892	27	94.572	31	123.319	96	
Instruments de musique	126	69	»	»	126	69	»	»	126	69	
Indigo	81	68	»	»	81	68	81	68	»	»	
Imprimés	»	»	10	»	10	»	10	»	»	»	
Jatons	7.565	14	5.199	60	12.764	74	5.277	72	7.487	02	
Jambons	»	»	239	40	239	40	239	40	»	»	
Lanternes	159	44	390	»	549	44	549	44	»	»	
Liqueurs et sirops	1.497	08	178	75	1.675	83	104	12	1.571	31	
Lait concentré	300	»	522	»	822	»	822	»	»	»	
Lard salé	466	69	1.374	60	1.841	29	1.841	29	»	»	
Lines	394	63	3.509	53	3.904	16	3.904	16	»	»	
Librairie et journaux	1.750	80	»	»	1.750	80	»	»	1.750	80	
Lingerie	1.142	09	»	»	1.142	09	1.142	09	»	»	
Lauges	1.392	63	»	»	1.392	63	»	»	1.392	63	
	176	25	»	»	176	25	116	25	60	»	

Archives PF-Messager-06/04/1882

DÉSIGNATION DES GENRES ET MARCHANDISES.	Marchandises existant en entrepôt le 1er janvier 1880.	Marchandises entrées en entrepôt pendant l'année 1880.	Total général.	Marchandises sorties des entrepôts pendant l'année 1880.	Marchandises restant en entrepôt le 31 décembre 1880.	OBSERVATIONS.
Médicaments	» »	210 »	210 »	165 »	45 »	
Malles de Chine	7.896 88	3.252 50	11.149 38	7.413 43	3.735 95	
Machines à coudre	188 60	5.891 »	6.079 60	5.590 28	489 32	
Moussaline	» »	2.763 65	2.763 65	2.763 65	» »	
Mèches pour lampes	31 25	20 »	51 25	20 »	31 25	
Marchandises diverses	16.776 71	3.177 91	19.954 62	3.946 16	16.008 46	
Monchoirs	505 22	430 »	935 22	935 22	» »	
Manches de haches	» »	970 50	970 50	880 50	90 »	
Miel	» »	18 75	18 75	» »	18 75	
Mouton rôti	» »	259 87	259 87	178 12	81 75	
Meubles	16.695 89	» »	16.695 89	» »	16.695 89	
Mastic	102 »	» »	102 »	57 »	45 »	
Mélasse	111 48	» »	111 48	» »	111 48	
Macaroni et vermicelle	1.321 65	» »	1.321 65	112 50	1.209 15	
Meules	» »	» »	22 »	» »	22 »	
Mercerie	6.929 74	» »	6.929 74	» »	6.929 74	
Moutarde	563 »	» »	563 »	522 »	41 »	
Morue	154 87	» »	154 87	154 87	» »	
Nacres	» »	9.363 »	9.363 »	8.161 78	1.201 22	
Nattes de Chine	692 06	» »	692 06	318 78	373 28	
Nattes de Tahiti	140 »	» »	140 »	67 84	72 16	
Opium	540 07	9.129 22	9.669 29	9.129 22	540 07	
Olives	72 »	» »	72 »	71 »	1 »	
Oignons	34 70	» »	34 70	6 93	27 77	
Orge	396 54	» »	396 54	» »	396 54	
Ocre jaune	105 90	» »	105 90	78 08	27 82	
Ocre rouge	128 72	» »	128 72	» »	128 72	
Parfumerie	81 62	709 75	791 37	720 38	70 81	
Peinture	4.669 39	157 50	4.826 89	3.668 28	1.158 61	
Pantalons	2.751 85	3.310 60	6.062 45	1.316 70	4.765 75	
Pendules	» »	401 25	401 25	401 25	» »	
Pavin	27.089 45	20.604 37	47.693 82	22.418 69	25.278 13	
Porc salé	387 50	1.090 »	1.477 50	1.353 14	124 36	
Parapluies	» »	749 05	749 05	749 05	» »	
Papeterie	2.360 72	167 75	2.528 47	2.324 41	204 03	
Pois cassés	» »	60 56	60 56	60 56	» »	
Poudre de chasse	» »	316 18	316 18	316 18	» »	
Plum-pudding	» »	92 50	92 50	75 »	17 50	
Papier goudronné	232 42	» »	232 42	232 42	» »	
Perles	22 63	» »	22 63	10 87	11 76	
Pommes de terre	202 65	» »	202 65	28 26	174 39	
Pierres tumulaires	450 »	» »	450 »	» »	450 »	
Pipes	807 41	» »	807 41	235 11	572 30	
Poissons secs et salés	1.305 05	» »	1.305 05	» »	1.305 05	
Poterie	1.437 50	» »	1.437 50	» »	1.437 50	
Pointes	1.879 14	» »	1.879 14	926 82	952 32	
Pain-killer	240 »	» »	240 »	» »	240 »	
Porcelaine	» »	54 92	54 92	54 92	» »	
Peaux de veau marin	» »	76 25	76 25	76 25	» »	
Pâtes alimentaires	» »	12 »	12 »	12 »	» »	
Quincaillerie	15.797 37	5.309 25	15.797 62	1.159 71	14.637 91	
Riz	12.702 96	8.573 80	21.286 76	7.062 09	14.224 67	
Rivets	1.311 15	» »	1.311 15	1.311 15	» »	
Rails	1.128 53	» »	1.128 53	» »	1.128 53	
Sacs vides	9.635 31	1.561 12	11.196 43	8.646 27	2.550 16	
Savon	19.838 22	31.332 62	51.170 84	28.682 88	23.487 96	
Sardines	5.319 68	4.872 10	10.691 73	9.210 99	1.471 83	
Saumon	» »	6.150 75	6.150 75	6.150 75	» »	
Saindoux	1.883 60	2.159 50	4.043 10	2.536 78	1.506 32	
Sucre	9.576 09	5.182 40	14.998 49	10.285 74	4.712 75	
Saucissons	» »	277 50	277 50	» »	277 50	
Shark drill	» »	350 »	350 »	» »	350 »	
Serviettes	» »	560 06	560 06	» »	560 06	
Serrurerie	» »	97 50	97 50	97 50	» »	
Salaisons	12.445 17	» »	12.445 17	191 50	12.253 67	
Sel de table	339 45	» »	339 45	101 98	237 47	
Serre-joints	845 50	» »	845 50	» »	845 50	
Spiritueux	31.117 10	2.315 »	33.432 10	2.275 60	31.156 50	
Son	1.645 »	» »	1.645 »	» »	1.645 »	
Tissus divers	5.209 03	95 40	5.304 43	499 27	4.805 16	
Thé	2.908 81	608 10	3.516 91	2.506 78	3.040 13	
Toile à matelas	11.856 58	2.902 72	14.759 30	5.078 55	9.680 75	
Toile à voile	» »	456 55	456 55	456 55	» »	
Tricots	» »	2.403 35	2.403 35	1.285 93	1.117 42	
Tableaux	» »	220 30	220 30	220 30	» »	
Tôle galvanisée	2.112 50	» »	2.112 50	» »	2.112 50	
Ustensiles de cuisine	» »	1.015 30	1.015 30	810 50	204 80	
Vêtements confectionnés	3.125 72	168 »	3.293 72	510 63	2.782 59	
Vermouth	2.077 72	906 75	2.983 97	768 81	2.215 16	
Vins divers	4.885 54	8.197 08	13.082 62	13.082 62	» »	
Voiles	354 50	7.505 20	7.859 70	7.505 20	354 50	
Verres de lampes	» »	81 »	81 »	81 »	» »	
Verrerie	788 94	» »	788 94	552 60	236 34	
Vannerie	142 50	» »	142 50	» »	142 50	
Vinaigre	89 85	» »	89 85	89 85	» »	
Vitres	151 55	» »	151 55	» »	151 55	
Zinc en feuilles	1.913 40	» »	1.913 40	275 30	1.638 10	
TOTAUX	550.111 45	457.431 04	1.016.515 49	528.860 12	487.685 37	

PAPEETE — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT

Archives PF-Messager-06/04/1882